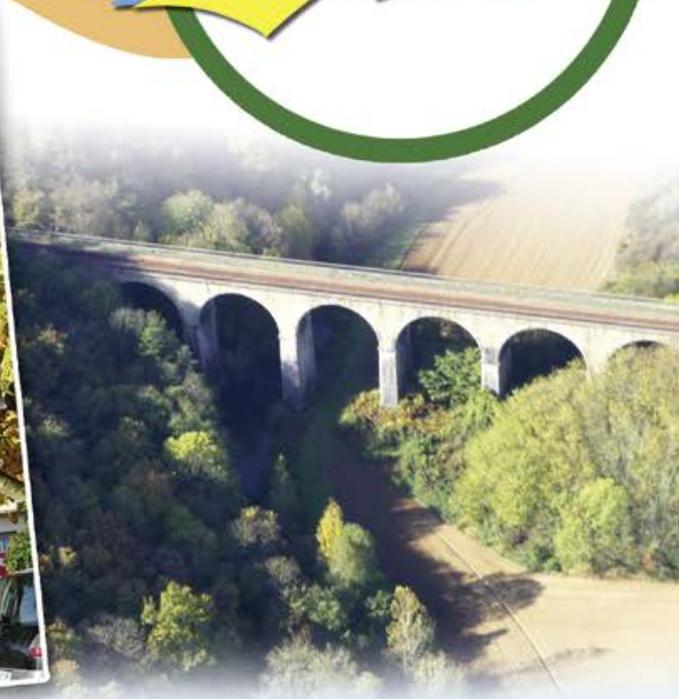


# Bournezeau

St Vincent-Puymaufrais



[www.bournezeau.fr](http://www.bournezeau.fr)





**SAMEDI 11 JANVIER 2020**

**Vœux du Maire à la population**

**à 18h 15, à la salle du Mitan**

*C'est avec plaisir que les élus et les agents vous accueilleront  
pour passer ensemble un agréable moment.*

**Magazine semestriel**

Directeur de la publication : Louis-Marie Giraudeau - Rédaction : Commission Communication - Photos : Commune de Bournezeau, associations, Nadine Bely, Roger Walker, André Seguin, Freepik, Phovoir - Conception : Média Horizon - Impression : Imprimerie du Bocage - [www.imprimeriedubocage.com](http://www.imprimeriedubocage.com)



Madame, Monsieur,

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019 et jusqu'aux élections municipales de mars 2020, nous sommes en période **préélectorale**. Au regard du code électoral, article L 52-1, « à compter du premier jour du sixième mois précédant le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin... ». Ainsi, notre éditorial, pour respecter ce principe de neutralité, est réduit à sa plus simple expression.

Le travail des élus se poursuit tout naturellement jusqu'à la fin du mandat en veillant sur les chantiers en cours : le centre de loisirs (fin programmée en juin 2020), l'église (fin programmée au 15 décembre 2019) et la réflexion sur le futur lotissement du « Fief du château », en face de la 3<sup>e</sup> tranche de l'éco quartier, en bordure de la route de Chantonnay, avec ses quelques 50 lots dans la première tranche.

Quelques mots sur la recherche d'un médecin généraliste. C'est une préoccupation majeure qui n'a pas abouti à ce jour... Des personnes de Bournezeau aident vos élus dans cette démarche... Merci à elles... L'Agence Régionale de la Santé nous a indiqué qu'il existait 3 types de zonage et ce zonage ne sera pas révisé **avant 2021**. Il ne tient donc pas compte du départ du Docteur Jacques Bernereau car notre commune est classée en **zone 2 depuis 2017** (zone d'action complémentaire). A ce titre, les professionnels ne peuvent bénéficier, sous certaines conditions, que des aides de l'A.R.S. La zone 3 « d'intervention prioritaire » donne droit aux aides à l'installation de la CPAM et de l'A.R.S. La zone 1 ne donne droit à aucune aide. Vous pouvez prendre connaissance de la carte vendéenne (au verso).

Je me permets de vous rappeler que le département a répondu à notre courrier (le 16 septembre 2019). Il nous laisse espérer que notre requête est à l'étude et qu'elle pourra peut-être être satisfaite, à savoir que des médecins généralistes, salariés du département, exerçant à Sainte Hermine pourraient prêter main forte au Docteur Amza. Si seulement ! Sainte Hermine est à deux pas. Ce pôle « Centre Vendée Santé » implanté début 2020 sera pour nous **peut-être** une aubaine... Voilà pour les informations prioritaires.

A la Communauté de Communes, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal devrait être adopté le mercredi 11 décembre, le Plan Climat Air Energie Territorial est sur les rails comme l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (page 18). Les actions du PCAET devraient être connues avant la fin du mandat.

Et pour conclure cet édito atypique, j'adresse mes vifs remerciements à tous les élus, à tous les agents territoriaux, à toutes les personnes qui m'ont conseillé, accompagné, dans cette noble et belle fonction de Maire. Elle est parfois harassante mais ô combien enrichissante grâce à ces belles rencontres. Grand merci à vous toutes et à vous tous ! Nous vous souhaitons, les équipes d'élus et d'agents, de belles fêtes de fin d'année et de nombreux liens de solidarité pour vous tous et tout particulièrement pour les personnes isolées ou dépendantes. Et au plaisir de se retrouver à la traditionnelle cérémonie des vœux, le samedi 11 janvier 2020, à 18h15, à la salle du Mitan.

Le 11 novembre 2019,  
Le Maire  
Louis-Marie Giraudeau

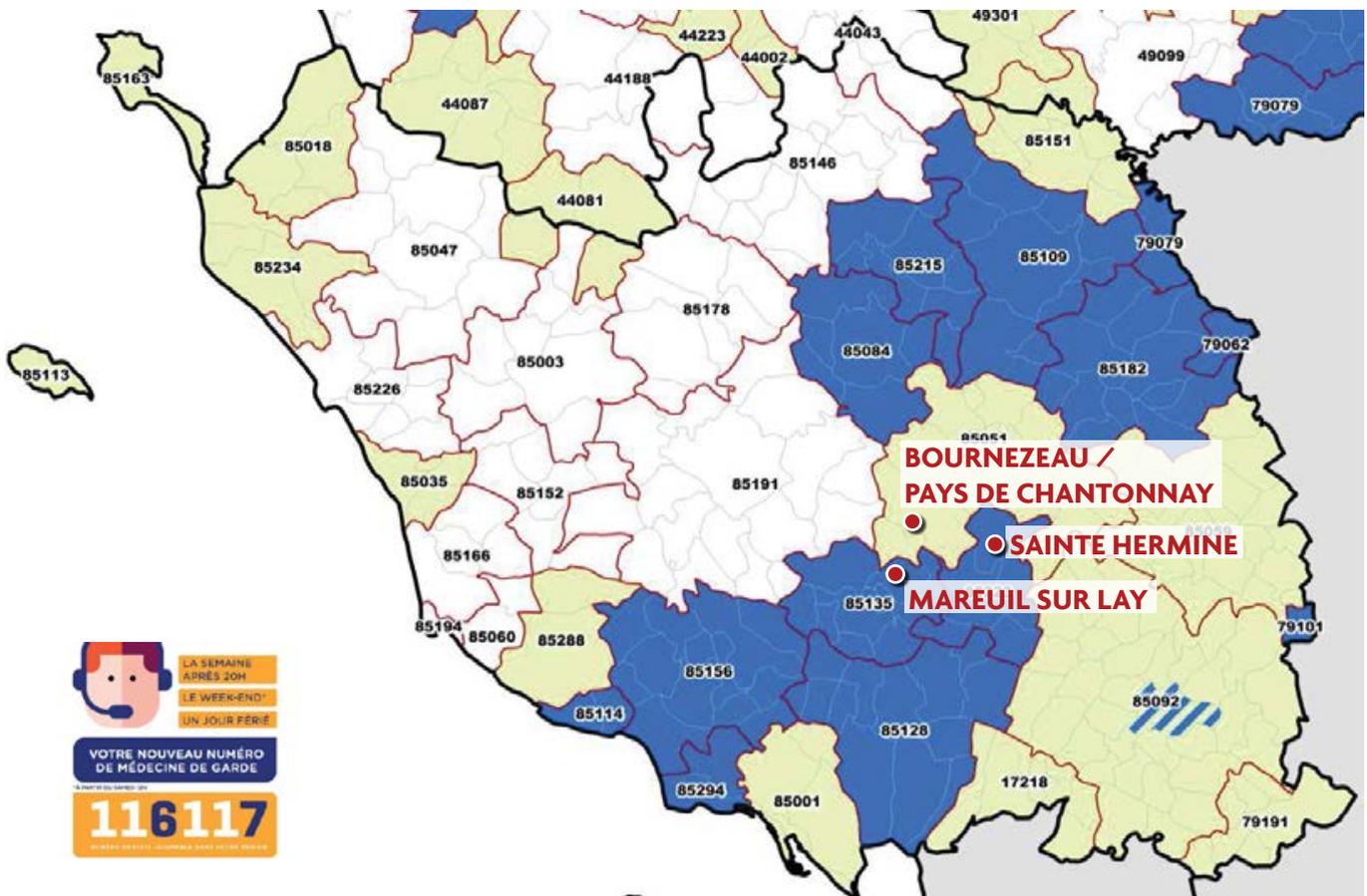


*N.B : L'article à bien lire dans ce bulletin est celui de la page 18.*

# Zonage Médecin

## Vendée

- Territoires de vie
- NIVEAU 3 - zone d'intervention prioritaire
- NIVEAU 2 - zone d'action complémentaire
- NIVEAU 1 - hors zonage
- NIVEAU 2 – zone d'action complémentaire (QPV en NIVEAU 3 – zone d'intervention prioritaire)



LA SEMAINE APRES 20H  
LE WEEK-END  
UN JOUR FÉRIÉ

VOTRE NOUVEAU NUMÉRO DE MÉDECINE DE GARDE

**116117**

TER.	VIE	NOM	TER.	VIE	APL*	MG	65	APL	MG	62	POP
17218	Marans	3,65	3,21	6	131	85128	Luçon	3,35	2,25	22	093
79062	Cerizay	2,59	2,27	1	740	85135	Mareuil-sur-Lay-Dissais	3,29	2,20	8	101
79079	Mauléon	1,98	1,67	9	004	85146	Montaigu	3,54	3,36	44	508
79101	Coulonges-sur-l'Autize	2,35	2,06	216		85151	Mortagne-sur-Sèvre	2,82	2,43	21	968
79191	Niort	3,66	3,19	7	130	85152	La Mothe-Achard	3,46	3,11	13	233
85001	L'Aiguillon-sur-Mer	3,01	2,82	6	397	85156	Moutiers-les-Mauxfaits	2,36	1,74	14	698
85003	Aizenay	3,42	3,12	20	454	85163	Noirmoutier-en-l'Île	4,60	4,60	9	435
85018	Beauvoir-sur-Mer	3,53	3,39	10	337	85166	Olonne-sur-Mer	4,35	3,66	20	796
85035	Bretignolles-sur-Mer	2,94	2,54	9	292	85178	Le Poiré-sur-Vie	3,25	2,77	22	843
85047	Challans	3,78	3,28	41	588	85182	Pouzauges	2,65	2,28	21	703
85051	Communauté de communes de Chantonnay	3,12	2,37	21	120	85191	Roche-sur-Yon (La)	4,02	3,52	96	875
85059	La Châtaigneraie	2,95	2,47	16	138	85194	Sables-d'Olonne (Les)	4,43	3,61	14	253
85060	Château-d'Olonne	4,41	3,58	15	467	85215	Saint-Fulgent	2,69	2,27	15	310
85084	Les Essarts	2,63	2,16	12	957	85223	Sainte-Hermine	2,60	2,19	6	100
85092	Fontenay-le-Comte	3,18	2,76	43	369	85226	Saint-Hilaire-de-Riez	3,74	3,42	31	282
85109	Les Herbiers	2,93	2,49	33	715	85234	Saint-Jean-de-Monts	3,31	3,12	14	422
85113	L'Île-d'Yeu	2,85	2,85	4	636	85288	Talmont-Saint-Hilaire	2,95	2,29	9	408
85114	Jard-sur-Mer	2,21	1,49	3	941	85294	La Tranche-sur-Mer	2,91	2,45	5	425

\*Accessibilité Potentielle Localisée (en nombre de consultations par an par habitant) aux médecins généralistes de moins de 65 ans de moins de 62 ans



Chers Manfraidiennes et Manfraidien,

Ce n'est pas sans émotion que je m'adresse à vous pour ce dernier édito. En effet, j'ai décidé de ne pas me représenter aux prochaines élections municipales pour des raisons qui me sont propres.

Ces six années de mandature ont été très enrichissantes au point de vue personnel et relationnel, et je vous encourage à vous présenter et à bénéficier à votre tour de cette richesse pour la mettre au service de notre commune.

Un petit tour d'horizon sur Saint Vincent Puymaufrais :

Cette année :

Six petits bouts ont vu le jour, mais c'est avec tristesse que je déplore la perte de neuf de nos concitoyens(nes). Ayons une pensée pour eux.

En ce qui concerne nos bâtiments communaux, nous sommes toujours dans la réflexion sur leur devenir (Salle de l'Entam et l'aire de loisirs, anciennement stade de foot). Pour cela la municipalité envisage de faire intervenir un programmiste qui établira un diagnostic de ces lieux tout en tenant compte des possibilités financières propres à la commune.

VENDEE 100% FIBRE 2020-2023 :

Une nouvelle plutôt réjouissante : « Vendée numérique » en partenariat avec le Conseil départemental, le SyDEV, et la communauté de communes nous annonce que la fibre optique arrivera plus tôt que prévu.

Effectivement, le raccordement à la fibre prévu fin 2025 est avancé à fin 2021 grâce à l'entreprise « Altitude », infrastructure qui a fait une offre très intéressante. 98 % des foyers seront raccordés. Seuls 2 % des locaux sont constitués d'habitations isolées. Pour être raccordé à la fibre, chaque propriétaire devra faire une demande individuelle : « procédure raccordement à la demande ».

En attendant l'arrivée de la fibre dans nos foyers, « Vendée Numérique » propose une solution alternative pour toutes celles et ceux qui n'ont pas de débit, voire faible débit internet, avec le réseau « THD radio » (très haut débit radio). Je vous invite à aller sur le site internet de [vendeenumerique.fr](http://vendeenumerique.fr) pour mieux comprendre le fonctionnement.

En feuilletant les pages de ce bulletin, vous trouverez toutes les informations et projets réalisés par chaque commission. Il restera encore du grain à moudre pour la prochaine équipe.

D'ailleurs, j'en profite pour remercier tous les élus de ce mandat, sans exception, qui ont œuvré efficacement et au quotidien dans l'intérêt de notre commune. Remerciements au personnel communal qui fait de son mieux pour répondre à nos exigences. Remerciements à toutes nos associations qui s'impliquent pour donner vie à notre commune, ainsi qu'à notre brigade verte (bénévoles) qui entretient nos sentiers et les espaces verts de l'ancien château.

Je vous souhaite une bonne année 2020 pour vous et l'ensemble de vos proches. Je vous donne rendez-vous le 11 janvier 2020 pour partager un moment de convivialité.

Bien à vous.

Le 8 novembre 2019,  
le Maire délégué  
Carole DOBIGNY



## ENSEIGNEMENT ET VIE ASSOCIATIVE

### Enfance/Jeunesse :

- ✓ École publique « La Courte Échelle » P. 25
- ✓ Amicale Laique P. 26
- ✓ École privée « Saint André » P. 27
- ✓ Familles Rurales P. 28

### Associations sportives :

- ✓ Basket Club Bournezeau P. 29
- ✓ Bournezeau Sports Mécaniques P. 29
- ✓ Courlisch'Club P. 30
- ✓ École des Sports Bournezeau P. 30
- ✓ Gingko P. 30
- ✓ Les randonneurs P. 31
- ✓ Team dream Piste P. 31

### Associations culturelles :

- ✓ Les amis de la bibliothèque P. 31

### Associations environnementales :

- ✓ Les Jardins de la Lune P. 32

### Associations sociales et humanitaires :

- ✓ ADMR P. 32
- ✓ Groupement des parkinsoniens de Vendée P. 33
- ✓ Don du sang P. 33

### Associations diverses :

- ✓ Amicale des Sapeurs-Pompiers P. 33
- ✓ NALA P. 34
- ✓ Société Post Scolaire (salle de L'Augoire) P. 34
- ✓ Association du Bout du Monde (salle du Bout du Monde) P. 34

## INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ Horaires de la mairie P. 35
- ✓ Tarifs municipaux 2019 P. 36
- ✓ Statistiques 2019 P. 39
- ✓ Démarches administratives en ligne :  
carte d'identité, permis, carte grise P. 40
- ✓ Opération « toutes pompes dehors » P. 41
- ✓ Recensement citoyen P. 42

## CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS P. 42

LE MOT DU MAIRE DE BOURNEZEAU Carte Agence Régionale de la Santé	P. 3-4
---	--------

LE MOT DU MAIRE DÉLÉGUÉ DE SAINT VINCENT PUYMAUFRAIS	P. 5
---	------

SOMMAIRE	P. 6
----------	------

## ACTIVITÉS COMMUNALES

- ✓ Comité consultatif  
"Urbanisme" P. 7
- ✓ Commission municipale "Bâtiments,  
gestion des salles, équipements sportifs" P. 8
- ✓ Comité consultatif "Réseaux - assainissement" P. 11
- ✓ Comité consultatif "Voirie, espace rural  
et espaces verts et matériel technique" P. 12
- ✓ Comité consultatif "École, affaires scolaires  
restauration scolaire" P. 12
- ✓ Commission municipale "Personnel communal" P. 15
- ✓ CCAS Bournezeau Saint Vincent Puymaufrais P. 16

## EN LIAISON AVEC NOS PARTENAIRES

- ✓ Communauté de Communes P. 17
- ✓ Plan Climat Air Energie P. 19
- ✓ Transport solidaire P. 20
- ✓ SCOM : Recyclage des coquilles d'huîtres P. 20
- ✓ SCOM : Consignes de tri /  
Retrait des sacs jaunes P. 21
- ✓ Office de tourisme P. 22
- ✓ Mission locale P. 22
- ✓ Actif Emploi P. 23
- ✓ Vendée numérique P. 23



Commune de Bournezeau



## COUPON LETTRE

Une question, une remarque, une suggestion, vous pouvez écrire :

- à Louis-Marie GIRAUDEAU, Maire de Bournezeau
- à Carole DOBIGNY, Maire Délégué de Saint Vincent Puymaufrais

EXPÉDITEUR : .....

VOTRE MESSAGE : .....

## ✓ COMITÉ CONSULTATIF « URBANISME »

### Lotissement du Clos des Jardins

#### Phase finale :

Les enrobés ont été réalisés en semaine 46 par l'entreprise Eiffage.

L'entreprise « CAJEV » a réalisé les espaces verts et les cheminements doux, fin novembre début décembre, mettant un point final à la réalisation des travaux. Nous souhaitons aux riverains de s'approprier et de respecter cet espace.

Un espace vert est mis à leur disposition pour réaliser un jardin partagé s'ils le souhaitent.

Merci de le faire savoir en mairie si certains sont intéressés.

### Avenue du Moulin

Le lot 1, VRD (voirie-réseaux divers), réalisé par « Colas » est terminé.

- Coût des travaux : 376 311 € HT
- Réalisation d'une partie du pluvial par l'entreprise « Eiffage ».
- Coût des travaux : 45 963,71 € HT

Le lot 2 : "les signalisations verticales et horizontales" sont terminées. Seul la pose des résines est partiellement réalisée et se terminera dès que les conditions météorologiques le permettront. Réalisé par l'entreprise SVEM /ASR, après une mise en oeuvre pour le moins compliquée.

- Coût des travaux : 60 000 € HT environ
- « Sydev » ligne d'éclairage.
- Coût des travaux : 37 908 € HT

Le lot 3, espaces verts, réalisé par les services techniques, est composé de 30 massifs.

- Coût des travaux hors main d'œuvre : 3 500 € environ
- L'objectif étant de donner un verdissement et un fleurissement toute l'année et d'être conçu pour générer un minimum d'entretien.

Merci à l'équipe des services techniques, d'avoir pensé et mis en oeuvre cette réalisation.

Coût global des travaux pour l'Avenue du Moulin: 523 680 € HT environ.

Ces travaux ont été subventionnés pour un total de 117 434 € : 50 000 € de la Région au titre du FRDC, 13 000 € du Conseil départemental au titre du CCU, 54 434 € de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay.

### « Zone 30 »

Si vous êtes appelés à circuler dans l'agglomération de Bournezeau, attention ! Vous entrez en « zone 30 » avec priorité à droite. L'objectif est de réduire la vitesse en supprimant les panneaux « stop ». Ainsi, à chaque intersection, il est nécessaire de ralentir... pour laisser le passage à un usager éventuel. Et surtout, souvenez-vous que tant que vous n'avez pas franchi le panneau indiquant la fin de la zone « 30 », vous êtes toujours tenu de respecter cette limitation de vitesse ainsi que les priorités à droite.

#### • Mise en oeuvre :

Dix entrées composent cette zone 30, qui englobe 9 kilomètres de voirie.

Des panneaux de signalisation verticale sont en place comme des marquages au sol importants.

#### • Ressenti :

Cette mise en place, un peu contestée au départ, comme toute nouveauté, semble porter ses fruits, et nous constatons un vrai ralentissement des véhicules dans la traversée de l'agglomération.

Soyez prudents et bonne route !



**Membres :** Louis-Marie GIRAUDEAU, Denis ROUSSEAU (élu référent), Rémi PELON, Hubert DROILLARD, André COLLIN, Marie-Noëlle COUTAUD, Louissette BILLAUDEAU, Jérôme LOEVENBRUCK, Daniel CORBINUS, Gilles PETIT, Loïc RINEAU, Ludovic CARLETTINI, Régis GUIBERT, Catherine DEBURCK, Bernard CHANCELIER.

## ✓ COMITÉ CONSULTATIF « URBANISME » (SUITE)

### Lotissement le Fief du Château

(en face de la 3<sup>e</sup> tranche du Bois Courtaud, en mitoyenneté avec la route de Chantonnay)

Le cabinet de maîtrise d'œuvre « MAU » a été retenu pour piloter la réalisation du nouveau lotissement.

Le comité de pilotage est composé :

- Du cabinet de maîtrise d'œuvre « MAU »
- Du cabinet « Atlam » pour l'étude environnementale
- De la commission urbanisme
- Du CAUE de la Vendée
- Du service administratif de la commune
- De Vendée Expansion notre assistant à maîtrise d'ouvrage.

La réalisation de l'étude au Fief du Château porte sur une surface de 5ha 30 environ et projette la réalisation de

90 logements qui seront réalisés en 2 tranches.

Le projet en est au stade des esquisses. L'objectif est de proposer le plus rapidement possible 45 lots à la vente.

Depuis mars 2017, date de l'approbation du SCOT (Schéma de Cohérence Territorial), le PLUi doit se mettre en cohérence avec le SCOT et appliquer entre autres les obligations de densité, soit 17 maisons à l'hectare, bassin d'orage compris. Ce qui donne une surface moyenne par lot d'environ 380 m<sup>2</sup>.

Un permis d'aménager va être déposé au cours du premier semestre 2020.

Les travaux de viabilisation devraient commencer au cours du 2<sup>e</sup> semestre 2020.

La vente des lots sera envisageable au 1<sup>er</sup> semestre 2021.

Membres : Louis-Marie GIRAUDEAU, Denis ROUSSEAU (élu référent), Rémi PELON, Hubert DROILLARD, André COLLIN, Marie-Noëlle COUTAUD, Louissette BILLAUDEAU, Jérôme LOEVENBRUCK.

## ✓ COMMISSION MUNICIPALE « BÂTIMENTS – GESTION DES SALLES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS »

### Accessibilité des bâtiments communaux

Les ERP (Établissements Recevant du Public) doivent être accessibles aux personnes handicapées. La mise en conformité accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) est ainsi obligatoire.

Les travaux diffèrent d'un site à un autre : installation dans les sanitaires de lavabos adaptés, mise aux normes des portes d'accès et de l'éclairage intérieur et extérieur, signalétique adaptée... Les sites concernés étaient les suivants: accueil de loisirs, école publique et sanitaires du restaurant scolaire, église de Bournezeau, salle de l'Entam, salle du Mitan, salle les Halles (avec également mise en conformité incendie d'un local de stockage) et stade de Bournezeau. L'intervention aux sanitaires du restaurant scolaire a été plus importante que prévu afin de permettre non seulement la mise aux normes mais également la réfection de l'ensemble des sanitaires (sol, plafond, isolation et création d'une ouverture). En effet, ce local vétuste, pas chauffé et mal ventilé, méritait une réfection complète. De plus, pour faciliter la surveillance de la cour, à la

demande des enseignants, une ouverture avec porte donnant sur la cour a été créée. A noter que les toilettes publiques du foyer rural qui ne pouvaient pas être rendues accessibles ont été condamnées. Ce sont dorénavant les sanitaires situés à proximité de l'église qui seront à utiliser. Les travaux sont désormais achevés.

C'est le maître d'œuvre « Ascaudit Mobilité » qui nous a accompagnés dans le suivi des travaux. Cette opération de mise en accessibilité de nos ERP s'est élevée au total à 172 142 € HT en incluant les travaux et les frais annexes (maître d'œuvre, diagnostics, contrôle technique...). Nous avons obtenu 48 % de subventions, soit 83 038 € : 50 000 € au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et 33 038 € avec un fonds de concours de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay. Ce qui fait un reste à charge pour la Commune de 89 305 € HT.



## ✓ COMMISSION MUNICIPALE « BÂTIMENTS

## GESTION DES SALLES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS» (SUITE)

### Extension de l'accueil de loisirs



Rappelons que l'extension de l'accueil de loisirs à vocation à venir compléter le bâtiment existant qui conservera l'accueil des enfants de moins de 6 ans. L'extension est destinée quant à elle à accueillir : les enfants de 6 ans et plus, scolarisés en maternelle et élémentaire et les collégiens lors des vacances scolaires ou les mercredis ainsi que la garderie matin/soir pour un effectif maximum de 30 enfants. La capacité totale de l'accueil de loisirs avec les deux bâtiments est de 120 enfants. L'extension de l'accueil de loisirs représente 156 m<sup>2</sup>. Afin de maintenir une continuité visuelle entre les deux bâtiments (l'existant accueillant les moins de 6 ans, et l'extension accueillant les 6 ans et plus), tout en offrant un espace semi couvert aux enfants, un préau sera réalisé en lieu et place du précédent. C'est le maître d'œuvre Christophe Rigolage qui nous assiste pour cette opération s'élevant à 431 000 € HT en incluant les travaux et les frais annexes (maître d'œuvre, diagnostics, contrôle technique...). Nous sommes subventionnés à hauteur de 52 %, soit 224 607 € : 129 000 € au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux), 68 007 € au titre de Vendée Territoire et 27 600 € avec la CAF. Le reste à charge pour la Commune s'élève ainsi à 206 433 € HT. La CAF nous propose également un prêt de 41 400 € à taux 0.

Dans la précédente édition nous annonçons un début de travaux à partir du second semestre 2019. On y est ! Le délai d'exécution en incluant la période de préparation est de 10 mois à partir du 26 août 2019. Les travaux devraient ainsi prendre fin en juin 2020.

Après le coulage de la dalle, nous sommes à l'élévation des murs.

Dans le cadre de ce marché de travaux, les élus ont souhaité mettre en place pour la première fois une clause d'insertion. Ce dispositif vise à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi de personnes, éloignées de l'emploi et rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières : demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes demandeurs d'emploi âgés de moins de 26 ans sortis du système scolaire ou de l'enseignement supérieur depuis plus de 6 mois, demandeurs d'emploi âgés de plus de 50 ans rencontrant des difficultés

d'emploi, personnes bénéficiant d'une reconnaissance Travailleur Handicapé... Un total de 175 heures est consacré à la clause d'insertion : les entreprises concernées doivent ainsi consacrer un volume d'heures spécifique à l'embauche de ce public dans le cadre des travaux de l'accueil de loisirs.

### École la Courte Échelle

#### Construction d'un abri à toit plat :



Cette construction souhaitée par les équipes enseignantes apporte un espace supplémentaire pour la protection des enfants lors des intempéries.

Dans la précédente édition, nous annonçons que le permis était accordé. C'est le cabinet d'architectes « Atelier AUDE » (Paolo FROSIO) qui a été en charge du suivi de ce projet.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise « Charrier » qui a sous-traité aux entreprises « Davieau » et « Gautron » pour les travaux de terrassement, d'enrobé et de maçonnerie.

Les travaux et frais annexes (étude) se sont élevés à 41 166 € HT. Une subvention de la Région nous a été accordée pour un montant de 5 000 €.

#### Travaux de peinture :

Réalisés courant juillet par l'entreprise « Calandreau ».

Pour un coût de 3 213 € HT, une partie du préau et du hall se situant à proximité du restaurant scolaire ont été repeints.

#### Réfection de la toiture arrondie :

Cette extension construite en 2001 abritant les 3 classes CM1/CM2, CM1/CE2 et CE1/CE2 présentait au niveau de la couverture des défauts d'étanchéité. Après différentes opérations de réparations et de conseils d'experts, il a été décidé de refaire complètement cette couverture.

Le marché a été attribué à l'entreprise « Vendée Couverture » et les travaux se sont élevés à 50 060 € HT.

Les travaux qui ont duré 3 semaines ont été réalisés au mois de juillet dernier.

Après les tests d'étanchéité satisfaisants, la pluie tombée depuis juillet nous permet d'espérer que ce problème est définitivement résolu.

## ✓ COMMISSION MUNICIPALE « BÂTIMENTS - GESTION DES SALLES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS » (SUITE)

### Rénovation énergétique des bâtiments :

Une réflexion a été engagée pour connaître et maîtriser les dépenses énergétiques de nos bâtiments communaux.

Un 1<sup>er</sup> audit général réalisé en 2008 par le bureau d'études « TH2i » nous a donné un classement. Sans surprise l'école publique apparaît comme le bâtiment le plus énergivore.

Un 2<sup>e</sup> audit spécifique sur l'école (Mai 2018) avec préconisation des travaux a été réalisé conjointement par « Alliance 2 i » et le « Sydev ».

Face aux dépenses à prévoir une aide (« Sydev » et « Ademe ») allant de 60 à 80 % était envisageable.

C'est déjà une piste de travail pour la prochaine équipe.

Avec le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) qui commence on peut espérer que les aides seront maintenues.

## Travaux de rénovation de l'église



Rappelons que ces travaux relèvent de manière générale de la sécurisation de l'église et de sa rénovation :

- Des désordres affectent des maçonneries: plusieurs fissures, fracturations de pierre (notamment la grande rosace du transept sud avec un risque de chutes de fragments au droit des baies).

- Des vitraux ont des armatures corrodées qui entraînent des éclatements de réseaux, et l'absence de bavettes de condensation à leur base engendre des traces de coulure.

- Les enduits intérieurs présentent des décollements et pulvérulences.



avant

après

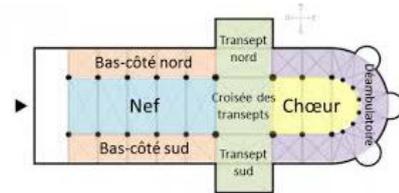
- Les voûtes (en briques enduites au plâtre) présentent des décollements d'enduits.

- Les couvertures et zingueries sont à certains endroits vétustes et sujettes à infiltration. Les solins laissent passer l'eau.

- La charpente : des pannes ont tendance au fléchissement. La ferme du bas-côté sud est fortement dégradée et doit être consolidée rapidement. Des points d'altération des bois sont constatés pour la croisée du transept et des bois situés au droit des châssis de couverture qui ont subi des dégradations du fait des infiltrations.

Ce rapport, très technique, sera illustré par des photos lors du diaporama à la cérémonie des vœux.

Nous sommes assistés par le cabinet d'architectes « POST Elise Gastineau ». Les travaux (en incluant la période de préparation) ont commencé fin mai pour une durée de 7 mois. Ils devraient ainsi s'achever en décembre 2019.



Les travaux de réhabilitation de l'église s'élèvent à 384 194€ HT en incluant les travaux et les frais annexes (maître d'œuvre, diagnostics, contrôle technique...). Nous sommes subventionnés au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux : 63 630 € pour la tranche 1 avec la maçonnerie-pierre de taille et 48 000 € pour la charpente, couverture et vitraux), et 56 797 € avec un fonds de concours de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay.

## Le vieux château

Dans le cadre d'une demande d'études à la Direction Régionale à l'Action Culturelle (DRAC) pour l'ancien château, une rencontre devrait avoir lieu en décembre pour entendre les conclusions de l'étude et la suite à donner.

L'étude dendrochronologique, réalisée en juin 2019 (entreprise « Dentrotech »), précise que la charpente (des écuries) a été mise en œuvre au cours de l'automne/hiver 1716-1717.

**Membres :** Louis-Marie GIRAUDEAU, André COLLIN (élu référent), Marie-Noëlle COUTAUD, Carole DOBIGNY, Rémi PELON, Denis ROUSSEAU.

✓ **COMITÉ CONSULTATIF « RÉSEAUX - ASSAINISSEMENT »****Etude Diagnostic**

Une étude diagnostique et schéma directeur du système d'assainissement collectif (eaux usées) a été confiée, en février 2019, à l'entreprise « Idée'Tech », d'une durée d'un an. Cette étude s'élève à 48 531 € HT. L'objectif de l'étude est de réaliser :

- le diagnostic du fonctionnement du réseau eaux usées et des stations de traitement des eaux usées de la commune de Bournezeau afin d'en recenser les anomalies, de quantifier la pollution rejetée ainsi que son impact sur le milieu ;
- le schéma directeur d'assainissement vise à réduire les dysfonctionnements, les rejets de pollution et les surcoûts d'exploitation qui en découlent, à respecter la réglementation en vigueur.

Le système d'assainissement est constitué d'un réseau d'assainissement de 19,52 km avec 7 postes de relèvement. Le milieu récepteur est constitué de 4 stations de traitement des eaux usées situées : Bournezeau (Bourg) avec une STEP (station d'épuration des eaux usées) de type boues activées, Bournezeau (La Borelière) avec une STEP de type filtres plantés, Bournezeau (La Ménerie) avec une STEP de type filtres plantés, Saint Vincent Puymaufrais avec une STEP de type filtres plantés.

Le périmètre de l'étude comprend une population de 3 405 habitants (recensement INSEE 2018, population légale 2015), 1021 branchements EU (soit 2400 habitants desservis). L'étude se déroule en 5 phases :

1. État des lieux des données disponibles et pré-diagnostic du système d'assainissement
2. Campagnes de mesure des débits et des charges polluantes : les campagnes de mesure sont au nombre de deux. Elles sont effectuées en période de nappe haute et de nappe basse.
3. Localisation précise des anomalies et des dysfonctionnements du réseau (inspections télévisuelles de canalisations, tests à la fumée)
4. Bilan du fonctionnement du système d'assainissement – diagnostic

5. Élaboration du schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées : le schéma inclura une programmation pluriannuelle et hiérarchisée des actions et investissements à réaliser.

**DSP Contrat d'affermage**

Le service public de l'assainissement collectif est actuellement géré en délégation de service public par affermage. Le contrat avec la SAUR (signé en 2009) arrivant à échéance le 31 décembre 2019, il était nécessaire de relancer une nouvelle procédure. Les impératifs de continuité de service nécessitent l'emploi de multiples compétences, une capacité de réaction efficace en toute circonstance et des techniques propres à la gestion des eaux parasites. La Commune ne dispose pas des moyens et compétences pour gérer les ouvrages et en particulier la suppléance nécessaire en cas d'astreinte ou de situation de crise. Il a ainsi été décidé de poursuivre le mode de gestion avec un contrat de concession de l'assainissement collectif. Le cabinet « Gétudes Consultant » a assisté la Commune durant toute la procédure. C'est la société SAUR qui a été retenue comme concessionnaire du service public pour une durée de 8 ans lors de la réunion du Conseil Municipal du 13 novembre 2019.

**Zonage assainissement EU et EP (Eaux usées et pluviales)**

La Communauté de Communes du Pays de Chantonay est en cours d'élaboration de son PLUi. C'est pourquoi l'ensemble des zonages d'assainissement des eaux usées des Communes concernées doivent être mis en cohérence avec le développement urbain proposé dans le cadre du PLUi. Un bilan des capacités d'accueil des ouvrages de traitement et de transfert, au regard des besoins en traitement à satisfaire à horizon 20-30 ans est alors nécessaire.

La mission de la « SICAA » porte également sur le volet « Zonage des Eaux Pluviales ». L'élaboration du diagnostic du réseau des eaux pluviales permettra de définir des solutions techniques adaptées aux problématiques pluviales actuelles et cohérentes en vue d'une possibilité d'urbanisation en état futur conformément au Plan Local d'Urbanisme.

**Membres :** Louis-Marie GIRAUDEAU, André COLLIN (élu référent), Dominique GOINEAU, Rémi PELON, Denis ROUSSEAU, Daniel CORBINUS, Johann REVEILLÈRE, Jean VRIGNAUD.

## ✓ COMITÉ CONSULTATIF « VOIRIE - ESPACE RURAL ET ESPACES VERTS ET MATÉRIEL TECHNIQUE »

Notre marché d'entretien et de grosses réparations de voirie étant arrivé à son terme, nous avons relancé en début d'année, une consultation avec l'aide de notre maître d'œuvre SPL. Contrairement à notre marché précédent, nous avons cette année organisé cet appel d'offre en trois lots distincts :

- Lot N°1 Travaux de grosses réparations de voirie
- Lot N°2 Travaux de point à temps automatique
- Lot N°3 Travaux de curage de fossés

Cette disposition permet d'élargir la concurrence, en permettant aux entreprises de répondre à un ou plusieurs lots.

Suite à l'analyse des offres nous avons confié les lots N° 1 et 2 à l'entreprise « Eiffage », et le lot N°3 à l'entreprise « 2LTP », entreprises mieux disantes. Ces marchés à commandes sont conclus pour une durée d'un an et reconductibles trois fois.

Les travaux du programme 2019 sont réalisés en totalité. Nous avons terminé la réfection de la chaussée et des fossés sur le tronçon de l'échangeur de Villeneuve à la Croisée de la Boule ainsi que liaison La Fraignais – La Maison Neuve.

Pour l'année 2019, ce sont 86 048 € HT investis pour les travaux de voirie rurale avec le lot 1 confié à « Eiffage », 15 600 € HT pour le point à temps automatique pour le lot 2 « Eiffage », et 6 796 € HT pour le lot 3 curage de fossé avec « 2LTP ». S'ajoutent à ce montant 13 329 € HT de travaux de voirie rurale programmés en 2018 et restant à réaliser en 2019.

Nous élaborerons un préprogramme, chiffré par notre maîtrise

d'œuvre pour 2020, afin que cette année électorale ne soit pas une année blanche pour l'entretien de notre patrimoine routier et que les travaux retenus par la nouvelle équipe municipale, puissent être réalisés dans des conditions climatiques optimales, pour assurer leur pérennité.

Le syndicat « Synerval » qui gère en lieu et place des propriétaires riverains, l'entretien du lit et de la ripisylve (végétation des rives du cours d'eau) du Lay et de ses affluents, intervient actuellement sur notre territoire de l'assemblée des Deux Lays à la limite avec la commune de Sainte Hermine. Ces travaux concernent l'entretien de la ripisylve et l'enlèvement des embâcles. Ces travaux qui ont débuté à l'automne 2019 seront suspendus pendant la période hivernale et reprendront aux beaux jours. Le bois retiré du lit de la rivière ou abattu le long des rives reste à disposition des propriétaires riverains, dans l'espace du Grand Bateau (propriété Départementale). L'ensemble du bois y compris les rémanents et les souches, sera broyé et valorisé par un prestataire.

Nous avons aussi cette année, procédé au remplacement de notre matériel d'entretien routier. Nous avons donc acquis après consultation dématérialisée, une débroussailleuse neuve et un tracteur d'occasion pour un montant global de 96 200 € HT, auquel se soustrait 12 900 € pour la reprise du tracteur et de la débroussailleuse.

Je tiens à remercier très sincèrement l'ensemble des membres du comité consultatif pour leur participation assidue, leur état d'esprit et leur convivialité.

**Membres :** Louis Marie GIRAUDEAU, Rémi PELON (élu référent), Hubert DROILLARD, Carole DOBIGNY, Denis ROUSSEAU, Gilles PETIT, Patrice VRIGNAUD, Ludovic CARLETTINI, Yves LIAIGRE, Roland BOSSARD, Christophe RINEAU, Jacques CHARRIER, Georges FRAPPIER.

## ✓ COMITÉ CONSULTATIF « ÉCOLE - AFFAIRES SCOLAIRES - RESTAURATION SCOLAIRE »

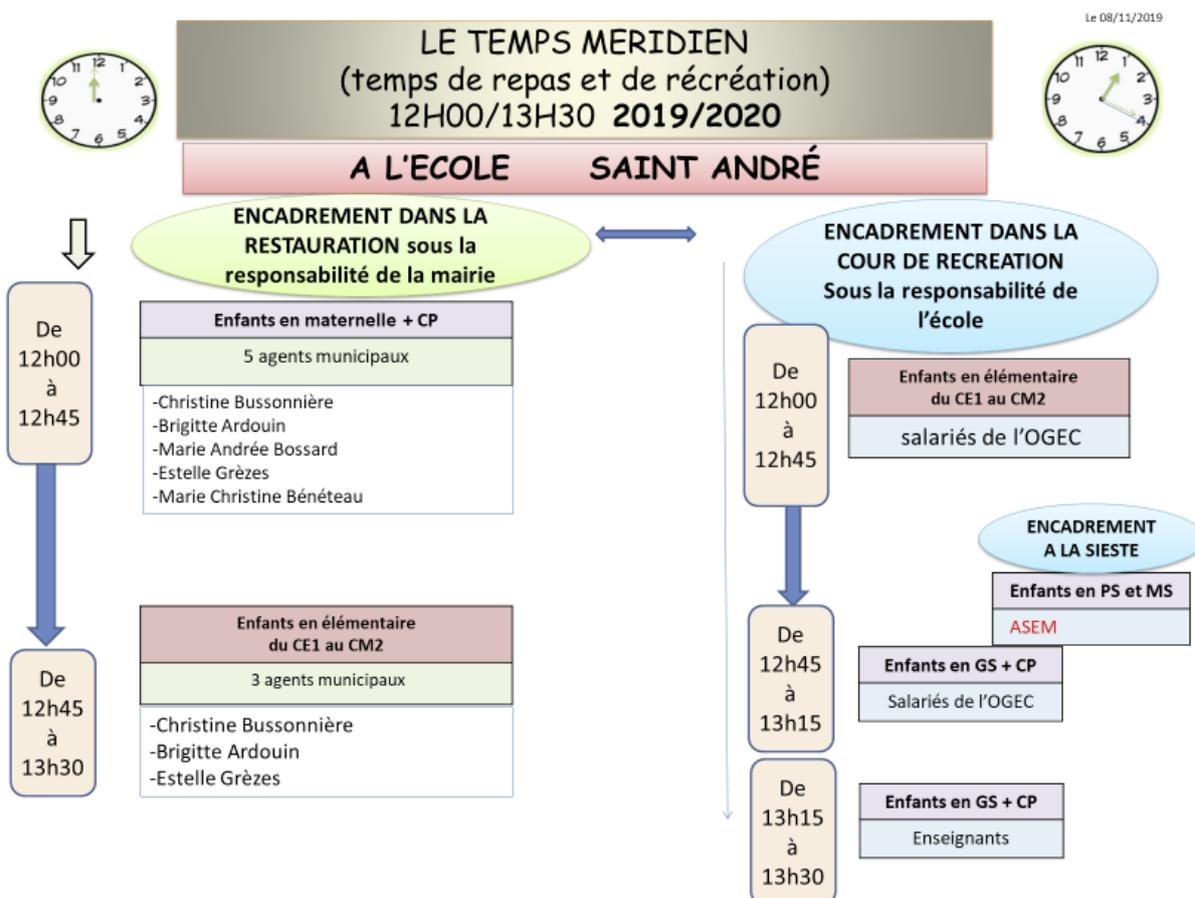
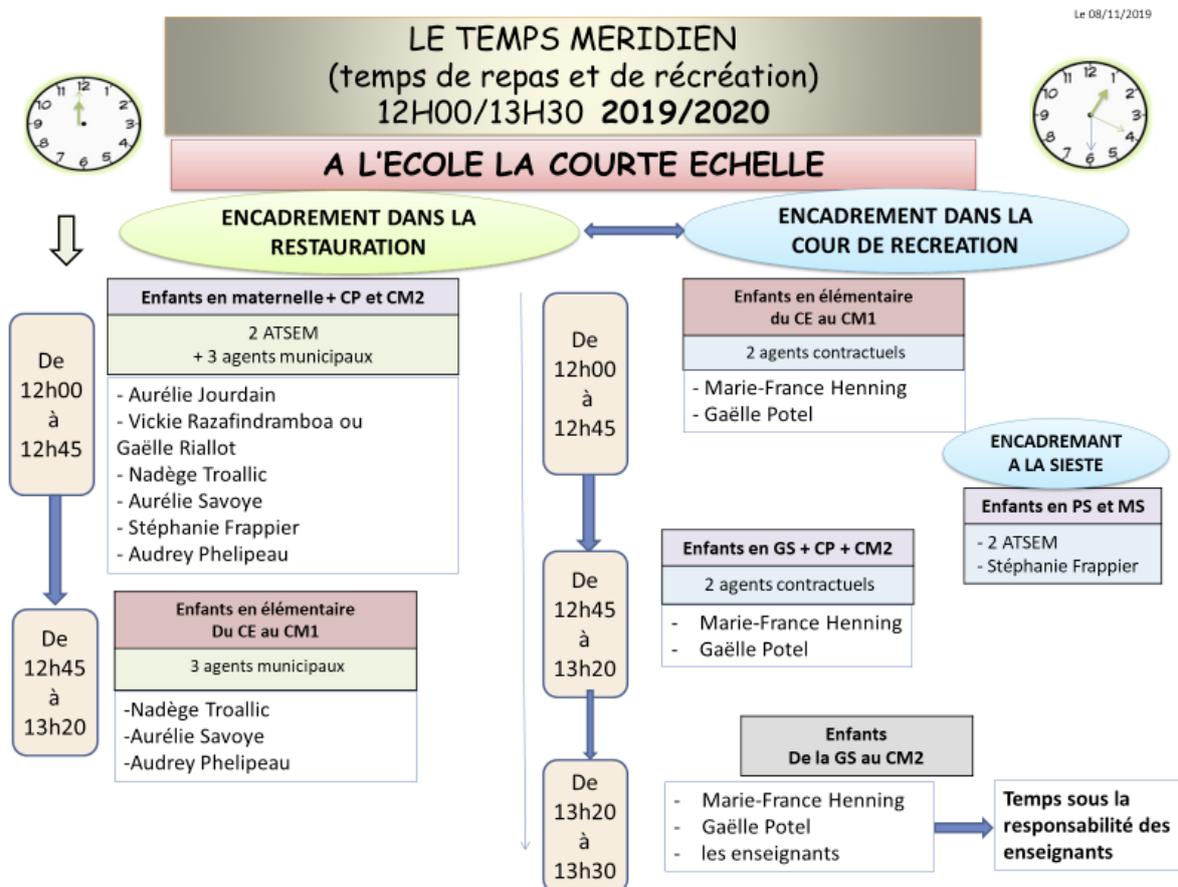
### Affaires scolaires

En septembre 2019, un total de 86 maternels et 135 élémentaires sont inscrits, soit 221 élèves répartis en 9 classes à l'école publique La Courte Echelle, et un total de 83 maternels et 132 élémentaires sont inscrits, soit 215 élèves répartis en 8 classes à l'école privée Saint André.

Chaque année, le conseil municipal vote le coût de fonctionnement des écoles. Pour l'année 2019, il en ressort un montant de 609 € par élève. Ce budget reste régulier chaque année, il est voté en début d'année civile. A ce jour, il n'est pas connu pour l'année 2020.

TEMPS MERIDIEN : la récréation et la restauration (de 12h à 13h20, sous la responsabilité du Conseil Municipal)

## ORGANISATION



## ✓ COMITÉ CONSULTATIF « ÉCOLE - AFFAIRES SCOLAIRES RESTAURATION SCOLAIRE » (SUITE)



### La cour de l'école

L'aménagement de la cour de l'école la Courte Echelle a connu sa dernière étape en août 2019 ; la construction d'un nouveau préau, un espace pour protéger écoliers aussi bien du soleil que de la pluie et du vent... et des sanitaires remis à neuf.

Un projet d'aménagement débuté en 2015, afin de faire d'abord disparaître le talus de terre qui séparait les deux niveaux de jeux pour voir naître des gradins dessinant la mise en scène d'un « amphithéâtre ». Ensuite, afin d'assurer l'accès à tous les espaces de circulations et de jeux, la mise en accessibilité pour tous a été pensée et réalisée. Ce projet a vu chaque année une nouveauté adaptée à tous les âges : des jeux à ressorts, un bac à sable, un parcours de motricité (jeux en bois), des tracés au sol (circuit vélos, ligne de course, marelle...), une maisonnette avec amortis au sol, un nouveau préau, des nouveaux sanitaires...

Le projet municipal, réfléchi tout au long de ce mandat, a rempli ces deux objectifs principaux : améliorer l'organisation spatiale et valoriser le cadre de vie des enfants.



Pour l'aménagement de la cour d'école, nous en avons eu au total pour 84 595 € HT de travaux (77 865 € HT de travaux et 6 730 € HT de frais annexes d'étude et maîtrise d'œuvre). C'est un projet qui a été subventionné dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) à hauteur de 40 %, soit 33 838 €. Ces travaux ont commencé en 2015 et ont été achevés en 2019. Ils ont été en effet réalisés en plusieurs étapes. L'année 2019 a clôturé l'opération avec la réalisation des marquages.

### La restauration

Le service de production et de distribution des repas de la restauration scolaire (école publique et privée) est géré par la commune de Bournezeau. Il fonctionne pendant les jours de classe effectifs. Pour l'année scolaire 2018/2019, ce sont au total 51 891 repas facturés (soit une moyenne de 360 repas fournis par jour).

La production des repas est effectuée sur le site de l'école publique "La Courte Echelle" et sous la responsabilité du nouveau prestataire Restauval depuis septembre 2019. Notre cuisinier, Mr Decréssac, depuis septembre 2018, continue la confection des petits plats journaliers de vos enfants pour l'année 2019/2020. Les repas sont ensuite acheminés vers le site de l'école privée Saint André en liaison chaude.

Que ce soit pour des raisons familiales, d'éloignement du lieu d'habitation, pour des raisons économiques ou même par choix délibéré, la majorité des enfants aujourd'hui fréquente le restaurant scolaire. Le plaisir de pouvoir manger avec les copines et les copains et de partager un moment convivial dans un cadre approprié n'est cependant vrai qu'à la condition que le repas soit un moment de plaisir **gustatif** pour l'enfant.

En octobre 2019, notre restaurant municipal a été sensible à la semaine du goût ; les enfants ont pu goûter à différentes confitures maisons préparées par le cuisinier, Mr Decréssac.

Outre les apports nécessaires au quotidien où notre rôle est de participer à l'éducation du goût et à l'équilibre alimentaire, nous attachons une importance primordiale à ce plaisir gourmand, repère essentiel et indispensable à la bonne marche du temps de repas.



Puis en novembre, un menu proposé en lien avec une actualité culturelle : il y a 500 ans Léonard de Vinci ...

## Le végétarien s'invite dans les assiettes des écoliers

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019, la loi "Egalim" prévoit et propose de servir dans les restaurants scolaires un menu végétarien une fois par semaine, à titre expérimental et pendant deux ans.

Cette expérimentation est aussi une obligation, souvent méconnue des collectivités locales.

La commune de Bournezeau a décidé de relever le défi, en proposant depuis le 4 novembre 2019, un menu végétarien tous les 15 jours, afin de s'adapter, progressivement au repas sans viande et sans poisson, au menu composé de protéines animales ou végétales autrement.



Je déjeune à la cantine et je veux connaître le menu ! il suffit de me connecter sur site de la commune : [www.radislatoque.fr](http://www.radislatoque.fr)

Avant chaque année scolaire, les familles doivent remplir une fiche d'inscription à la restauration scolaire disponible en mairie.

Inscriptions et renseignements complémentaires en Mairie : Mme Christelle PAQUEREAU au 02.51.40.54.03.

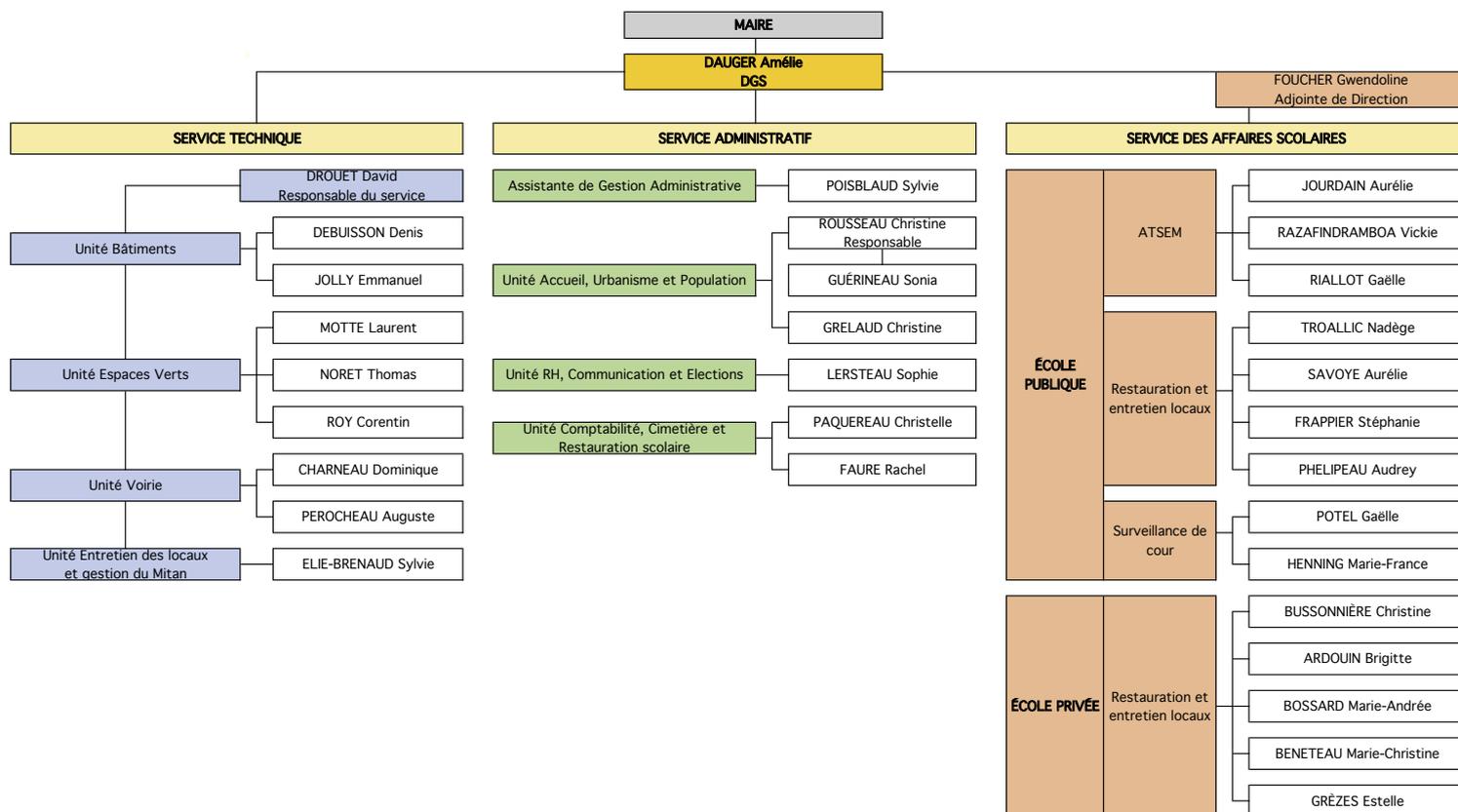
**Membres :** Louis-Marie GIRAUDEAU, Anne GAUTRON (élu référente), Louisette BILLAUEAU, Christine BARREAU, Christiane LOGEAIS, Jacqueline PINEAU.

## ✓ COMMISSION « PERSONNEL COMMUNAL »

La réflexion sur l'organisation des services municipaux est bien commencée. Elle va se poursuivre en 2020. Chaque sujet (heures de travail, astreintes, droits d'absences...) est important avant d'écrire un règlement intérieur. La concertation avec les agents est primordiale, il faut donc finaliser les équipes de travail dans les services avant tout.

Après avoir annoncé en 2018 des mouvements dans le personnel, l'année 2019 a connu la même tendance. Des changements dans chaque service, des recrutements ont eu lieu tout au long de l'année pour diverses raisons

(mutation, retraite...). A la rentrée de septembre 2019 et en ce début d'année 2020, tous les postes sont assurés. Certains restent encore à finaliser. L'organigramme ci-dessous vous permettra de découvrir les agents qui œuvrent pour le bon fonctionnement de notre commune. Les agents sont inscrits dans leur fonction principale ; beaucoup d'entre eux ont des missions dans un 2<sup>ème</sup> service. Merci à tous les agents qui collaborent de leur mieux pour répondre au bon fonctionnement de la commune.



**Membres :** Louis-Marie GIRAUDEAU, Anne GAUTRON (élu référente), André COLLIN, Denis ROUSSEAU, Rémi PELON, Carole DOBIGNY, Christine BARREAU, Louisette BILLAUEAU.

## ✓ CCAS BOURNEZEAU SAINT VINCENT PUYMAUFRAIS

Les missions du C.C.A.S. sont officiellement définies par l'article L.123-5 du Code de l'action sociale et des familles qui stipule : « Le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Il peut intervenir sous forme de prestations remboursables ou non remboursables.

Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale dans les conditions fixées par voie réglementaire. Il transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité. L'établissement du dossier et sa transmission constituent une obligation, indépendamment du bien-fondé de la démarche ».

Chaque année, les CCAS de Bournezeau et St Vincent Puymaufrais votent un budget pour la bourse au permis. Ouverte aux jeunes de moins de 25 ans, cette bourse aide à financer le permis contre des heures citoyennes.

Le CCAS facilite l'accès aux manifestations culturelles organisées par les associations de la commune : théâtre, gala de danse, séance de cinéma, concert et entracte d'automne. Les publics aux faibles revenus peuvent bénéficier d'une aide à la prise en charge des entrées. Renseignez-vous auprès du service action sociale.

Le chèque énergie: solidaire, simple et juste. Vérifiez si vous êtes éligible à l'adresse suivante : [www.chequeenergie.gouv.fr](http://www.chequeenergie.gouv.fr)

AVEC LE CHÈQUE ÉNERGIE, L'ÉTAT ACCOMPAGNE LES MÉNAGES À REVENUS MODESTES POUR PAYER LEURS DÉPENSES D'ÉNERGIE.



**MODE D'EMPLOI POUR LES BÉNÉFICIAIRES**

- Solidaire**  
Le chèque énergie est attribué SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES.
- Simple**  
Le chèque énergie est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. IL N'Y A AUCUNE DÉMARCHÉ À ACCOMPLIR pour le recevoir (il suffit seulement d'avoir fait sa déclaration de revenus aux services fiscaux l'année précédente).
- Juste**  
Le chèque énergie permet de payer des factures pour TOUT TYPE D'ÉNERGIE du logement : l'électricité, le gaz mais aussi le fioul, le bois... et certains travaux de rénovation énergétique.

02.51.40.71.29 - [marie@bournezeau.fr](mailto:marie@bournezeau.fr) en précisant vos nom et prénom, ainsi que vos coordonnées (adresse et N° de téléphone).

## Ateliers « Siel bleu »

L'association "Siel Bleu" propose des Ateliers de Gymnastique Adaptée.



Ces ateliers s'adressent aux habitant(e)s de Bournezeau et Saint Vincent Puymaufrais âgé(e)s de 60 ans et plus.

Ils ont pour objectifs de maintenir les capacités cardiaques, respiratoires, musculaires et motrices et ainsi de retrouver confiance, équilibre, assouplissement, concentration, respiration et mémoire. Ils permettent de maintenir un lien social.

Les séances ont lieu tous les mardis de 9h30 à 10h30 à la salle du Foyer Soleil, le nombre de places est limité à 15 personnes.

Actuellement ce nombre est atteint mais si vous êtes intéressés, nous vous conseillons de vous inscrire sur la liste d'attente en vous signalant auprès de l'accueil de la Mairie

## ✓ LE PAYS DE CHANTONNAY VOUS INFORME



### ÉCONOMIE

Soutien de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay aux projets d'entreprises : analyse de vos projets pour vous orienter vers les aides et les solutions de financement, facilitation des relations avec l'administration et les réseaux professionnels, propositions d'ateliers et de terrains en zones d'activités communautaires.

Parc Polaris à Chantonnay : installation de l'entreprise Aux Vents des Couleurs et de Bricocash, agrandissement de l'entreprise Morin Machines Outils.

Vendéopôle Vendée Centre à Bournezeau : installation de la Clinique vétérinaire des Deux Lays et construction du bâtiment de la société B2 Process.

Actipôle de l'Étang à Bournezeau : construction du bâtiment de l'entreprise de maçonnerie Gauducheau.

Actipôle des Grands Montains à Saint Prouant : Les travaux d'aménagement pour l'extension de l'Actipôle sont terminés (8 463 m<sup>2</sup>). Installation de l'entreprise Thuau.

Actipôle de Bel Air à Sainte Cécile : La 1<sup>re</sup> phase des travaux est réalisée. Les parcelles sont viabilisées et sont disponibles à la vente (8400 m<sup>2</sup>).

Actipôle des Fours à Saint Martin des Noyers : Construction d'un atelier relais (livraison prévue pour mars 2020).

Les entreprises intéressées pour louer ou acheter un atelier, un terrain ou un bureau, peuvent contacter Patrick Sudre, développeur économique de la Communauté de communes, au 02 51 94 40 23.

### ENVIRONNEMENT & AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Aides à la rénovation énergétique : La Communauté de communes souhaite sensibiliser et informer les propriétaires à la nécessaire maîtrise de l'énergie et au recours aux énergies renouvelables. Elle a mis en place une subvention pour les travaux de rénovation énergétique : aide de 25% sur un montant de travaux maximum de 2 000 €, soit une subvention de 500€. L'association ELISE organise des permanences, deux mercredis par mois, à la Communauté de communes pour informer et conseiller les particuliers sur les priorités des travaux d'économie d'énergie les plus adaptés.



Assainissement non collectif : Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) n'est pas seulement un organisme de contrôle des installations d'assainissement non collectif, existantes ou réhabilitées. Il a également pour missions de vous apporter des conseils techniques, de vous informer des évolutions réglementaires et des aides à la réhabilitation existantes sur le territoire et de vous proposer un service de vidange de votre installation.

Lutte contre le frelon asiatique : la Communauté de communes prend en charge gratuitement la destruction des nids de frelons asiatiques. En 2018, plus de 200 demandes ont été reçues, avec la destruction d'environ 130 nids entre avril et décembre. Seules les destructions respectant la procédure mise en place sont prises en charge.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) : La Communauté de communes du Pays de Chantonnay s'est engagée dans l'élaboration de son PLUi en 2016. Ce document d'urbanisme constitue l'outil réglementaire qui traduit la stratégie de développement et d'aménagement



du territoire pour les 10 ans à venir. Ce document fixe les règles générales d'occupation du sol sur l'ensemble du territoire intercommunal (zones à vocation urbaine, à urbaniser, agricole ou naturelle). Chaque zone possède un règlement où sont définis les

droits à construire. C'est sur la base de ces règles que seront accordés ou refusés les permis de construire, de démolir et d'aménager. L'approbation du PLUi est à l'ordre du jour du conseil communautaire du 11 décembre 2019. Une fois approuvé, le PLUi devient la nouvelle référence juridique pour toutes les demandes de travaux à travers son règlement et son plan de zonage et se substitue aux documents d'urbanisme communaux (PLU et carte communale). Il sera alors consultable sur le géoportail de l'urbanisme à l'adresse suivante :

[www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr)

### EMPLOI

La Maison de l'Emploi est un service de proximité qui apporte :

- aux demandeurs d'emploi : un accompagnement dans leurs démarches de recherche d'emploi (création de CV ou de lettre de motivation, inscriptions sur le site de Pôle Emploi...) et une aide dans les échanges avec Pôle Emploi.
- aux entreprises : une aide dans le recrutement des offres d'emploi locales.

Tél. 02 51 46 80 02  
[maison.emploi@cc-paysdechantonnay.fr](mailto:maison.emploi@cc-paysdechantonnay.fr)

## TOURISME

**Base de loisirs de Touchegray à Chantonay :** Cet été, la base de loisirs de Touchegray a proposé de nombreuses animations : baignade surveillée, activités nautiques, bibliothèque de plage, animations autour de la nature... La base de loisirs sera ouverte du 27 juin au 30 août 2019.

**Zone de loisirs de la Morlière à Sigournais :** Labellisée « Tourisme et Handicap », la zone de loisirs est aménagée pour permettre à tous les publics de profiter du site et de se balader le long du lac de Rochereau. Des activités à poney sont proposées durant l'été par la Ferme Équestre de la Tuilerie.

**Lac de la Vouraie à Bournezeau / Saint Hilaire le Vouhis :** Ouverture en juin 2020 du Sentier à émotions du lac de la Vouraie. Les visiteurs vivront 22 expériences sensorielles en nature dont 12 expériences sonores sur des instruments de musique sculptés dans le bois.

## CULTURE & JEUNESSE

**9<sup>e</sup> édition « Entr'Acte d'Automne au Pays de Chantonay » :** Du 17 au 28 septembre 2019, les communes du territoire



ont accueilli le spectacle de concert jonglé « BPM » proposé par la Compagnie POC. Plus de 500 spectateurs ont profité de ce spectacle novateur et en ont apprécié la qualité technique et scénique.

**Spectacles scolaires :** Plus de 900 élèves de cycle 2 ont assisté, du 4 au 15 novembre, à des représentations du spectacle « Même pas peur ! » de Jérôme Aubineau et Basile Gahon, dans l'espace Sully à Chantonay.

## SPORT, JEUNESSE, SANTÉ

**Centre aquatique l'Odyss :** La construction du centre aquatique a débuté depuis septembre 2019, pour 18 mois de travaux. Le bâtiment d'environ 3 000 m<sup>2</sup> comprendra un bassin sportif de 25 m, un bassin d'activités, un bassin balnéo ludique, un pentagliss intérieur, des jeux d'eau extérieur et intérieur, des espaces extérieurs et un espace bien-être avec hammam, sauna, douches massantes et grotte de sel.



**Ouverture du Relais d'Assistants Maternels en janvier 2020 :** Le RAM est un nouveau service aux familles sur le territoire. C'est un espace d'information, de rencontre et d'échange autour de la petite enfance. Ce service est gratuit, neutre et ouvert à tous les habitants du Pays de Chantonay. Des permanences sur RDV sont organisées à la Communauté de communes ou dans les communes (en fonction des demandes). Contact : 02 51 94 40 23 ou ram@cc-paysdechantonay.fr

## LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

**6<sup>e</sup> édition du festival « Éclats de livres au Pays de Chantonay » :** Du 9 au 22 avril 2020, Éclats de Livres se lance à la recherche des Grands Méchants. Sorcières, grand méchant loup, ogres, monstres seront les personnages favoris de cette 6<sup>e</sup> édition du festival qui comme chaque année proposera des rencontres, des ateliers, des spectacles, pour petits et grands.

**Prix du lecteur du Pays de Chantonay – 2<sup>e</sup> édition :** 5 livres ont été sélectionnés par un comité de lecture. Jusqu'au 1er mai 2020, vous avez la possibilité de les lire, de les juger et de voter ensuite dans une bibliothèque ou sur le site Internet du réseau des bibliothèques :

<http://bibliotheques.cc-paysdechantonay.fr/>

## LE CIAS

(CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

- Service de portage de repas à domicile : Ce service effectue des livraisons sur tout le territoire du Pays de Chantonay. Quatre formules au choix sont proposées : déjeuner et dîner / déjeuner et potage / déjeuner seul / dîner seul. Les menus équilibrés sont conçus par un diététicien et 4 personnes assurent la livraison des repas en liaison froide à l'aide de véhicules réfrigérés. Retrouvez les menus et les tarifs sur le site Internet : [www.cc-paysdechantonay.fr](http://www.cc-paysdechantonay.fr)

Tél. 02 51 42 80 97 – [service.portagecias@orange.fr](mailto:service.portagecias@orange.fr)

- Service « prévention seniors » : Dans le cadre de ses actions de prévention, le CIAS du Pays de Chantonay vous informe et met régulièrement en place des actions collectives dans l'objectif de bien vivre sa retraite et de préserver sa qualité de vie :

- « Dès 60 ans, j'adopte les bons réflexes » : Réunion d'information le Mardi 14 Janvier à 10h à l'Espace du Cottage à St Martin des Noyers.

- « Faites un P.I.E.D de nez aux chutes » : Réunion d'information le Mardi 14 Janvier de 14h30 à 16h au Foyer Rural à St Germain de Prinçay.

Renseignements auprès de Lydie Ravaud au 06 26 01 40 15.

[www.cc-paysdechantonay.fr](http://www.cc-paysdechantonay.fr)

 Page Facebook : CCPaysdeChantonay

## Plan Climat Air Énergie Territorial

TOUS CONCERNÉS

Le changement climatique est aujourd'hui une réalité. Ses conséquences sont perçues dans notre quotidien et sur notre territoire : phénomènes climatiques aggravés (inondations, sécheresses, canicules...), diminution de la ressource en eau, évolution des pratiques agricoles, impacts sur la santé humaine, sur la biodiversité...

Pour limiter les impacts du changement climatique et s'y préparer, chaque citoyen, chaque acteur a un rôle à jouer : la Communauté de communes du Pays de Chantonnay a lancé une démarche sur son territoire.

### Le PCAET : qu'est-ce que c'est ?

= Plan Climat Air Énergie Territorial

Une démarche obligatoire pour les intercommunalités de + de 20 000 habitants

- C'est un projet territorial de développement durable, partagé avec les acteurs (entreprises, agriculteurs, habitants, associations, élus...),
- Il définit une stratégie à l'horizon 2030 et 2050 et un plan d'actions sur 6 ans,
- Il transpose à l'échelle des territoires les engagements nationaux et internationaux (Cop 21...).



### Les OBJECTIFS du PCAET

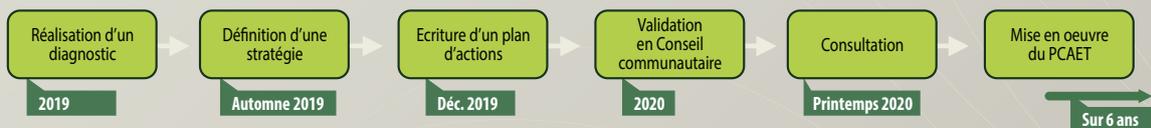
- La réduction des consommations d'énergie,
- La réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (=GES) par l'amélioration des pratiques dans les secteurs les plus émetteurs,
- Le développement des énergies renouvelables (telles que l'éolien, le bois, le solaire...),
- L'adaptation au changement climatique et aux aléas qui en sont la conséquence (sécheresses, pluies excessives...),
- L'amélioration de la qualité de l'air.

### Les THÈMES du PCAET

Qualité de l'air, sobriété énergétique, adaptation au changement climatique, développement des énergies renouvelables, réduction des émissions de gaz à effet de serre, mobilité, modes de production et de consommation, agriculture, préservation des ressources naturelles (eau, bois...).

### Où en est-on sur le Pays de Chantonnay ?

#### Les ETAPES de la DEMARCHE

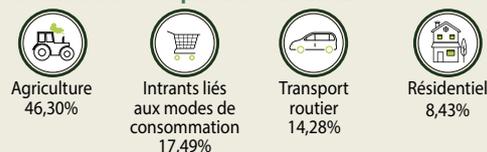


### Quelques éléments du diagnostic réalisé en Pays de Chantonnay

#### Les secteurs d'activité les plus consommateurs en énergie



#### Les secteurs d'activité les plus émetteurs en GES



Malgré l'impact de l'agriculture en matière de GES, lié au caractère rural et bocager du territoire, ce secteur d'activité est faiblement consommateur d'énergie et permet également le stockage de carbone grâce aux cultures agricoles, aux haies et aux prairies.

#### EMISSION TOTALE DES GAZ À EFFET DE SERRE SUR LE PAYS DE CHANTONNAY

291 039 tonnes de CO2 par an soit 13,1 tonnes de CO2 par an et par habitant.

C'est l'équivalent de :

- 121 266 A/R Paris – New York en avion
- 28 426 tours du monde en voiture



## ✓ TRANSPORT SOLIDAIRE



Il s'agit d'une association de chauffeurs bénévoles, mise en place par la Communauté de Communes, dont le but est de faciliter les déplacements des personnes âgées de plus de soixante ans (sauf cas particuliers), isolées ou en difficulté, ne disposant pas

de moyens de locomotion ou ne pouvant momentanément ou durablement conduire. Cela permet en outre de rompre l'isolement et de maintenir les liens sociaux.

Vous pouvez utiliser ce mode de transport pour des déplacements occasionnels, courses, rendez-vous personnels ou médicaux, loisirs.

Ce service n'est en aucun cas concurrentiel avec les dispositifs existants : trajets pris en charge par la Sécurité Sociale, MSA, bons de la Carsat, .... et ne doit en aucun cas empiéter sur le travail des professionnels taxis, ambulances.

Il vous suffit de contacter le référent de votre commune qui vous guidera vers un chauffeur bénévole. La demande doit avoir lieu 3 jours à l'avance afin d'obtenir l'accord du bénévole.

Une carte d'adhérent à l'association sera nécessaire : 3 € par année civile.

Pour un aller-retour inférieur à 8 kms, il faudra s'acquitter de 3,20 €, le km supplémentaire sera facturé 0,40 € (à partir du domicile du chauffeur bénévole).

Référentes Bournezeau / Saint Vincent Puymaufrais :

- Mme PIVETEAU Simone au Tél. 02.51.05.63.37
- Mme POIRAUD Monique au Tél : 02.51.05.75.08

Si vous souhaitez être chauffeur bénévole, n'hésitez pas à prendre contact auprès de la Communauté de Communes du Pays de Chantonay.

## ✓ SCOM

### COLLECTE DES COQUILLES D'HUÎTRES

Votre commune participe à l'opération de collecte de coquilles d'huîtres venez les déposer à :

- |  |  |
|--|--|
| - Ateliers Municipaux (ZA La Coussaie)       | De 9h00 à 12h00 :                                  |
| - Mairie annexe de Saint Vincent Puymaufrais | • Jeudi 26 décembre 2019<br>• Jeudi 2 janvier 2020 |

Tout apport contenant d'autres crustacés, rince doigts, assiettes ou autres déchets ne sera pas accepté. Seules les coquilles vides des autres fruits de mer comme les bigorneaux ou les bulots pourront être tolérées.

**ATTENTION!**  
Coquilles d'huîtres  
uniquement

Pour plus d'informations renseignez-vous auprès de votre commune ou sur [www.scom85.fr](http://www.scom85.fr).



## TRI DU TEXTILE

Je dépose mes textiles et chaussures dans un sac fermé.

Je dépose mes textiles et chaussures, même usés ou déchirés à condition qu'ils soient propres et secs, dans un sac fermé (50L maximum).

En vrac dans la borne, le textile va prendre l'humidité, rendant leur valorisation impossible.

À Bournezeau deux bornes de collecte :

- salle les Halles
- Bourg de Saint Vincent Puymaufrais

Pour plus d'information :

<https://www.lafibredutri.fr/je-trie>

Le SCOM Est Vendéen est le syndicat public de collecte des déchets ménagers intervenant sur les Communautés de Communes du Pays de Chantonay, du Pays de Pouzauges, du Pays de la Châtaigneraie et du Pays de St Fulgent-les Essarts (seulement pour les communes de Essarts-en-Bocage et de la Merlatière).



## ✓ SCOM

# DÉCHETS MÉNAGERS : LES PRINCIPES À RESPECTER POUR ÊTRE BIEN COLLECTÉ !

### Bac à ordures ménagères

Positionnez votre bac avec l'ouverture côté route à 1 mètre de tout obstacle. Conservez vos bonnes habitudes, les conteneurs présentés à l'envers ne seront pas collectés.

Sortez vos bacs la veille du jour de collecte et rentrez-le une fois la collecte terminée pour libérer les accès sur les trottoirs.

Le couvercle du bac doit être fermé. S'il déborde, celui-ci ne sera pas collecté. De même, les sacs en dehors des conteneurs ne seront pas ramassés.

Disposez des sacs de 20 à 30 L maximum directement dans votre bac, sans tassement excessif. Évitez les grands sacs de type « housse de protection ».



### Sacs jaunes d'emballages

Déposez-y tous vos emballages ménagers vides de moins de 20 L.

Mettez vos emballages en vrac dans le sac. Ne les imbriquez pas.

Fermez vos sacs en faisant un nœud avec le lien coulissant.

Déposez vos sacs directement au sol sans les attacher entre eux ou à un élément extérieur.

Que faire en cas de changement d'adresse ?

Dans tous les cas, pour clôturer votre abonnement à l'ancienne adresse et/ou ouvrir un compte sur votre nouvelle adresse : transmettre le formulaire téléchargeable sur [www.scom85.fr](http://www.scom85.fr) ou disponible sur appel au 02 51 57 11 93.

Lorsque vous quittez votre logement équipé d'un bac du SCOM :

- Laissez le bac à l'adresse quittée,
- Emmenez avec vous votre carte d'accès en déchèterie et vos sacs jaunes.

Pour toute question sur le service de collecte des déchets ménagers, consultez notre site internet :

[www.scom85.fr](http://www.scom85.fr) - ou contactez-nous : [contact@scom85.fr](mailto:contact@scom85.fr) - 02 51 57 11 93

## RETRAIT DES SACS JAUNES (ORDURES MÉNAGÈRES)

Vous pouvez retirer des rouleaux de sacs jaunes à l'accueil de la Mairie pendant les horaires d'ouverture (il n'y a plus de permanences aux ateliers municipaux).

**SE MUNIR OBLIGATOIREMENT D'UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE ET D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ.**

Si vous ne pouvez pas vous rendre en mairie pendant les horaires d'ouverture, vous pouvez toujours retirer des rouleaux de sacs jaunes auprès de la **Communauté de Communes du Pays de Chantonay** :

65 avenue du Général de Gaulle 85110 CHANTONNAY

(du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30).



## ✓ OFFICE DE TOURISME PAYS DE CHANTONNAY

Une année remplie à l'Office de Tourisme !

Des animations estivales qui ont cartonné :

- 2 Apéro concerts réussis au Prieuré de Grammont à Saint Prouant et au Domaine de l'Auneau à Chantonnay
- 3 balades contées captivantes aux Moulins des Bois entre Sainte Cécile et Saint Martin, à la fontaine de Sterlanges, à St Vincent et au domaine du Grand Bois à Saint Hilaire le Vouhis
- Une soirée astronomie agréable au domaine de la Corbe à Bournezeau
- Une soirée Magie divertissante au Château de la Grève à Saint Martin des Noyers
- Sans oublier nos 10 incontournables balades semi-nocturnes dans les communes du canton.

Mais aussi...

- Une autre soirée Astronomie en octobre et la prochaine qui aura lieu le **16 janvier 2020**. A vos agendas !

Des visites d'entreprises où 303 visiteurs ont pu découvrir les métiers de 12 entreprises du Pays de C hantonnay : Fleury Michon traiteur de la mer, Bourgoïn, Hoffman, Restoria, Rabaud, Amiaud, RDV Bois, les Transports Blanchard Coutand, le Ciné-lumière, Tallineau Emballage, les carrières Kleber-Moreau et la chèvrerie de Sainte-Cécile. Ces visites rencontrent un franc succès et sont reconduites pour l'année prochaine.

Et enfin, une nouvelle salariée : Eloïse ESPOSITO, chargée de communication de l'office et en charge des relations



prestataires, a quitté ses fonctions le 30 octobre 2019. Souhaitons la bienvenue à sa remplaçante, Carine SOUCHET. Ancienne directrice du camping municipal de Sainte-Cécile, Carine a pris ses fonctions le 5 novembre. Elle reprend le dossier Hébergement ainsi que la communication.

### Projets 2020 :

Assurer la continuité des animations et le suivi des prestataires.

### Informations :

Office de Tourisme

Place de la Liberté - 85110 CHANTONNAY

Tél : 02.51.09.45.77

contact@tourisme-paysdechantonnay.fr

www.tourisme-paysdechantonnay.fr

www.facebook.com/VendeeVallee

## ✓ MISSION LOCALE DU PAYS YONNAIS

MISSION  
LOCALE  
POUR  
16-25

Vous avez entre 16 et 25 ans ...

Vous êtes sorti du système scolaire ...

La Mission Locale du Pays Yonnais est faite pour vous !

Vous vivez dans  
la commune de ...



Venez nous rencontrer :

Employeurs, vous pouvez  
contacter  
Nadine DELAUNAY,  
Chargée de relations entreprise  
@ : delaunayn@mlpy.org  
Tél : 02.51.09.89.77  
06.81.66.23.64

Marie-Bernadette DAVIET,  
conseillère  
@ : davietmb@mlpy.org  
Tél : 02.51.46.96.44  
Maison de l'Emploi  
65 avenue du Général de Gaulle  
Chantonnay  
Tous les jours sauf le mardi sur  
rendez-vous

Elle :

Vous accueille au plus  
près de chez vous

Vous oriente dans votre  
projet professionnel

Autres informations à VOTRE DEMANDE sur le  
logement, les déplacements, la santé, la mobilité  
internationale, l'accès aux droits, les loisirs ...

Vous informe sur les démarches  
d'accès à l'emploi, la formation

Vous accompagne dans votre  
parcours vers l'emploi



## ✓ ACTIF EMPLOI

Implanté sur le territoire depuis presque 30 ans et certifié Qualité depuis 2009, Actif Emploi fait partie des structures de l'Économie Sociale et Solidaire dont les valeurs et principes sont communs : utilité sociale, coopération, ancrage local adapté aux nécessités de chaque territoire et de ses habitants. Leurs activités ne visent pas l'enrichissement personnel mais le partage et la solidarité pour une économie respectueuse de l'homme et de son environnement.

Actif Emploi se mobilise en faveur de l'emploi par l'accompagnement de personnes en recherche d'emploi vers un emploi durable à travers différentes activités :

Services à la personne auprès des particuliers :

- Entretien de la maison (ménage, repassage, lavage de vitres...)
- Garde d'enfants + de 3 ans
- Aide au déménagement
- Jardinage (tonte de pelouse, taille, désherbage...)
- Petit bricolage (peinture, petite maçonnerie, montage de meubles...)

50% de réduction d'impôts (selon la législation en vigueur)  
Chèques Emploi Service Pré financés acceptés

Mise à disposition de personnel auprès des entreprises, collectivités, associations :

- Propreté / nettoyage
- ATSEM / cantine / garderie
- Hôtellerie / restauration
- Espaces verts / voirie
- Bâtiment / travaux publics
- Secrétariat / administratif / mise sous pli
- Distributions pubs, infos
- Manutentions diverses

Fabrication et vente d'éco-produits :

Depuis 2016, dans le cadre de l'activité du chantier d'insertion, Actif Emploi fabrique et commercialise aux particuliers ou professionnels :

- Divers produits en bois sur mesure : nichoir, table de pique-nique, palissade, cabanon...
- Des briques en terre crue : matériaux écologiques pour murs d'inertie, cloison intérieure...

Des activités de sous-traitance pour les entreprises sont également réalisées par les salariés du chantier (manutention, conditionnement, assemblage...).

Actif Emploi recrute :

- Des personnes en recherche d'emploi pour leur proposer des missions de travail et un accompagnement personnalisé de leur projet professionnel.
- Des bénévoles qui se reconnaissent par les valeurs portées par l'Économie Sociale et Solidaire et souhaitent s'impliquer dans l'association et contribuer à son développement sur le territoire

Pour plus d'information, vous pouvez consulter notre site internet : [www.actif-emploi.com](http://www.actif-emploi.com) ou nous contacter par téléphone au 02 51 46 80 80  Rejoignez-nous !

[actifemploichantonay@gmail.com](mailto:actifemploichantonay@gmail.com)

facebook



## ✓ VENDÉE NUMÉRIQUE

Notre commune est éligible au THD Radio !

Une nouvelle solution\* pour tous les particuliers et entreprises ne disposant pas d'un accès internet performant.

En attendant le déploiement du réseau de fibre optique sur l'ensemble de la Vendée d'ici 2025, Vendée Numérique\*\* met en oeuvre un réseau Très Haut Débit Radio (THD Radio) de nouvelle génération. Ce nouveau réseau, complétera le mix technologique existant (ADSL - 4G fixe - satellite) par une solution fiable d'accès à internet pour tous les habitants ne disposant pas d'une connexion aujourd'hui performante.

C'est quoi le THD Radio ?

La technologie THD Radio fonctionne comme un réseau 4G mais, à la différence d'un réseau mobile, permet des usages d'internet fixes uniquement à son domicile. Concrètement,

cela signifie que ce nouveau réseau permet de proposer des débits jusqu'à 30 Mb/s, avec des services de téléphonie, de TV et d'internet (incluant une consommation non limitée de données, aussi bien en envoi qu'en réception), comme avec une box classique ADSL (offre triple play : 3 services pour un seul abonnement).

Qui peut bénéficier de cette nouvelle technologie ?

Tous les particuliers, entreprises ou services publics peuvent en bénéficier, sur le périmètre d'intervention de Vendée Numérique. Pour vérifier son éligibilité à partir de son adresse, Vendée Numérique propose une carte interactive sur le site [www.vendeenumerique.fr](http://www.vendeenumerique.fr) (éligibilité à confirmer par l'opérateur).



La bonne réception des signaux Très Haut Débit Radio peut éventuellement être limitée dans 2 cas spécifiques :

- Une localisation de l'habitation ou de l'entreprise en fond de vallée ;
- La présence d'un obstacle artificiel (bâtiment) ou une couverture végétale dense entre l'antenne d'émission et l'antenne de réception.

Comment installer le THD Radio à son domicile ?

Vendée Numérique a installé sur le territoire vendéen 23 sites d'émission THD Radio. Pour recevoir les flux THD Radio émis par ces antennes :

- 1- Contacter un opérateur THD Radio. La liste des opérateurs proposant des offres THD Radio est disponible sur le site [www.vendeenumerique.fr](http://www.vendeenumerique.fr), rubrique Opérateurs ;
- 2- Souscrire à un abonnement, avec des tarifs proposés à partir de 20 € et qui varient selon le niveau de services choisi (après avoir vérifié son éligibilité avec l'opérateur) ;
- 3- Installer une antenne de réception sur son habitation. Cette installation sera réalisée par un technicien agréé, directement par l'opérateur que vous aurez choisi. Le coût d'installation oscille entre 50 et 150 €, selon les fournisseurs d'accès et l'éligibilité au dispositif d'aide de l'Agence du Numérique (coût de 50 € si votre débit ADSL actuel est inférieur à 8 Mb/s) ;
- 4- Reliée à l'antenne par un câble qui descend à l'intérieur du domicile, le technicien installe une prise (dans votre salon par exemple) qui permet de raccorder une box fournie par l'opérateur. La box est connectée à la TV pour diffuser des chaînes TV (gratuites ou payantes selon votre choix d'abonnement), propose un accès internet via WiFi et permet aussi de brancher un téléphone fixe.

La solution THD Radio peut-elle remplacer mon abonnement ADSL (ligne téléphonique et internet fixe) ?

Oui, car elle propose des services similaires (Internet / TV / Téléphone), avec des débits qui peuvent être supérieurs à ceux proposés parfois en zones rurales.

La solution THD Radio peut-elle remplacer mon abonnement de téléphonie mobile ?

Non, car cette solution s'utilise uniquement à domicile, grâce à l'antenne de réception installée sur l'habitation. Cependant :

- Certains opérateurs THD Radio proposent aussi des abonnements mobiles (offre quadruple play : 4 services pour un abonnement – option non obligatoire, avec le choix de conserver son opérateur mobile actuel) ;
- Si les appels avec votre téléphone mobile sont difficiles au sein de votre domicile, les nouvelles générations de téléphones mobiles permettent désormais de passer des appels via votre réseau WiFi (sous réserve d'éligibilité technique par votre opérateur). Concrètement, cela signifie que vos appels



passés à partir de votre mobile à l'intérieur de votre domicile transiteront via votre box (ADSL ou THD Radio), vous évitant ainsi de sortir à l'extérieur pour téléphoner !

\* sous réserve d'éligibilité

\*\* Vendée Numérique est un GIP (Groupement d'Intérêt Public) qui associe le Département et le SyDEV (Syndicat Départemental d'Energie et d'Équipement de la Vendée). Il est chargé de développer l'aménagement numérique du territoire, conformément au Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique, adopté par le Département le 8 décembre 2017. Vendée Numérique a pour objectif, en mobilisant des fonds publics et privés, de déployer un nouveau réseau de fibre optique permettant de proposer d'ici 2025 des accès Très Haut Débit à 100 % des vendéens, soit plus de 350 000 habitations, commerces, entreprises et sites publics...

**En savoir plus :**

- Le THD Radio expliqué en vidéo et en 3 minutes (Rubrique la Minute Vendée Numérique) : <https://www.vendeenumerique.fr/actualites/182-la-minute-vendee-numerique-19eme-episode.html>
- Le dossier spécial « Solutions alternatives à l'ADSL » (THD Radio / Satellite / 4G Opérateurs) <https://www.vendeenumerique.fr/les-solutions-alternatives/>
- La chaîne YouTube de Vendée Numérique : en vidéos, tout comprendre sur les projets de Vendée Numérique et plus largement les enjeux du numérique <https://www.youtube.com/vendeenumerique>

## ✓ ÉCOLE PUBLIQUE LA COURTE ÉCHELLE

A la rentrée, l'école a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle enseignante, Mme Lecointre, qui remplace M. Coudray, parti à la retraite, et 2 enseignantes en complément de service qui accompagnent les huit autres enseignants déjà en poste au sein des 9 classes.

A ce jour, 218 élèves fréquentent l'école dans 9 classes dont 6 classes élémentaires et 3 classes maternelles.

Mme Baudry assure la direction. Ses jours de décharge sont le mardi et un vendredi sur trois. L'école a aussi la chance d'être accompagnée cette année d'un service civique, Malory Morin.

Le projet de l'école se poursuit cette deuxième année. Il se concentre sur trois objectifs principaux :

- AXE n°1 : Donner confiance à l'élève pour favoriser sa réussite
- AXE n°2 : Donner aux élèves les codes pour réussir
- AXE n°3 : Améliorer le climat scolaire

Ces objectifs sont déclinés en actions qui prennent différentes formes en fonction des trois cycles qui composent notre école :

Pour le cycle 1 (TPS/PS/MS/GS) :

- Participation de l'école à la semaine académique de la maternelle en novembre
- Projet autour des 5 sens

Pour le cycle 2 (CP/CE1/CE2) :

- Projet autour de « la sculpture et les émotions » avec découverte de spectacles variés, visite d'une exposition d'Art et un travail en classe en sculpture avec une artiste

Pour le cycle 3 (CM1 et CM2) :

- Projet de classe découverte dans le parc zoologique et botanique de Branféré

L'école La Courte Echelle propose aussi des activités culturelles communes permettant à tous les élèves d'enrichir leurs connaissances dans tous les domaines d'apprentissage avec la participation au dispositif « Ecole et Cinéma ».

Au niveau sportif, l'école va aussi participer à des actions communes comme l'activité natation de la GS au CM2, la participation à la course longue du CE1 au CM2 et des partages lors des rencontres « danses » et « athlétisme ».

Toutes ces activités, gratuites pour les élèves, sont financées par la Commune et l'Amicale Laïque que nous remercions vivement à nouveau.

Un grand merci également à toutes les autres personnes qui contribuent au bon fonctionnement de l'école et au bien-être des enfants : les parents, les ATSEM, le personnel communal pour l'entretien des bâtiments, le personnel de surveillance et de restauration ainsi que tous

Découverte  
de la bibliothèque  
municipale  
de Bournezeau  
pour les maternelles.



les intervenants extérieurs comme les bénévoles de la bibliothèque municipale.

Rappelons que les inscriptions pour la rentrée 2020 (septembre 2020 ou février 2021) sont à réaliser dès maintenant en contactant Mme Baudry à l'école par téléphone ou par mail.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

L'équipe enseignante de La Courte Échelle



Cuisine réalisée en MS pendant la semaine du goût dans le cadre du projet de cycle 1 autour des 5 sens

Participation des élèves de la MS au CM2 au festival d'Ateliers artistiques et Spectacles « les Enfantaisies » à Ste Hermine les 14 et 15 octobre.



Bilan de la séquence de sciences sur l'alimentation en CE2/CM1 avec un petit déjeuner équilibré en classe

Découverte de la bibliothèque municipale pour les TPS/PS avec sensibilisation sur cette activité communale et sur le plaisir de lire et d'écouter des histoires.



35 rue Jean Grolleau  
Tél. : 02 51 40 70 91  
ce.0851126m@ac-nantes.fr  
Ecolepub.bournezeau@wanadoo.fr  
<http://courteechellebournezeau.blog4ever>



## ✓ AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque est une association de parents bénévoles et d'enseignants, qui organise des actions tout au long de l'année afin de réunir des fonds pour aider au financement des sorties et activités des élèves, et permettre aux enseignants de réaliser leurs projets pédagogiques.

Suite à l'assemblée générale, qui a eu lieu le 6 septembre dernier, le bureau se compose des membres suivants :

- Co-présidentes : Amélie BAUDET et Alexia JACOB
- Vice-présidents : Rodrigue PUBERT et Anne BAUDRY
- Trésorière : Ingrid ZOUBAIRI
- Trésorières adjointes : Ludivine PIOU et Cécilia LEPAROUX
- Secrétaire : Sabrina MALLET
- Secrétaire adjointe : Christine RIVIERE

Autres membres actifs : Marie-Hélène MARTIN-BARLIER, Jérôme PRZENIECZNY, Jérémy BAUDRY, Mathieu POTIER, Mélanie MARIE, Elodie ROPUS, Carole FABRE, Dimitri CHARBONNEAU, Mélanie TABAUD et Julien ROPUS.

Un grand merci à notre président sortant Arnaud KIRKET ainsi qu'aux autres membres qui ont su donner de leur temps pendant de nombreuses années : Stéphanie JAULIN, Gaëtan GOINEAU et Mickaël GUILBAUD. Un merci particulier et une bonne continuation à Philippe COUDRAY, enseignant et membre du bureau de l'Amicale Laïque qui a pris sa retraite en juin dernier.

### Actions passées :

Le mois d'octobre a vu deux opérations très bien fonctionner, avec la vente de 270 pizzas et 3 460 litres de jus de pomme. Nous remercions les enseignants, membres du bureau et parents qui se sont mobilisés pour la fabrication et la mise en bouteilles du jus de pomme.

A l'heure où nous écrivons cet article, une opération de vente de Madeleines « BIJOU » est en cours, et les membres du bureau sont en pleins préparatifs pour le marché de Noël du 13 décembre.

### Actions à venir / dates à retenir :

- 08/02/2020 : Soirée dansante, qui aura pour thème « La guinguette ». Nous vous attendons nombreux pour passer un bon moment animé par Bruno LIGONNIERE. Les enfants sont les bienvenus. N'hésitez pas à venir costumé ou accessoirisé !
- 10/04/2020 : Vente de pizzas



• 27/06/2020 : Fête de l'école qui se déroulera aux Humeaux pour la 2<sup>e</sup> année. C'est sous un soleil de plomb qu'a eu lieu la fête de l'école en juin dernier, avec quelques nouveautés : des clowns sculpteurs de ballons, des maquilleuses professionnelles et le groupe « MABEL Jazz Band » pour terminer la soirée en musique. Et toujours les danses des enfants, des stands de jeux pour tous les âges, un manège et le repas du soir.

Une autre opération de vente de madeleines et gâteaux « BIJOU » pourrait avoir lieu dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2020.

Nous souhaitons également remercier tous les parents et autres bénévoles qui participent à la mise en place de nos manifestations, notamment pour la fête de l'école et le marché de Noël. Le bureau se compose de 19 membres, mais nous avons toujours besoin de votre mobilisation pour que les événements se déroulent au mieux !

Toutes les manifestations et opérations proposées par l'Amicale sont ouvertes à tous, adhérents et non-adhérents. N'hésitez pas à vous abonner à notre page Facebook pour suivre nos actualités !

### Pour nous contacter :

- amicalelaique.bournezeau@gmail.com
- Amicale laïque de Bournezeau
- Boîte aux lettres amicale de l'école



## ✓ ÉCOLE PRIVÉE CATHOLIQUE SAINT ANDRÉ

A la rentrée 2019, l'école comptait 211 élèves répartis sur huit classes, sous la responsabilité des enseignantes suivantes :

- Emilie MIGINIAC : PS1-PS2-MS
- Nathalie MONNERON : PS1-PS2-MS
- Maryse BELLIARD et Pauline CALLEAU (le jeudi) : GS
- Marie-Lise BOIRO : CP
- Aurélie SOUCHET et Céline CHAINE (le vendredi) : CP-CE1
- Marylène NATIVEL : CE1-CE2
- Anne-Sophie MACQUIGNEAU (actuellement remplacée par Florence BALLOY et Pauline CALLEAU, le vendredi) : CE2-CM1
- Elodie GABORIAU : CM1-CM2

Les enseignantes sont aidées dans leurs tâches par cinq agents de service : Marie-Andrée BOSSARD, Aurore BENETEAU, Marie-Josèphe LECHAIGNE, Méлина POIRAUDEAU et Estelle



AUGER.

### Projets et activités :

Cette année, le thème « Etre éco-citoyen » est le fil conducteur des apprentissages. Il permet de donner une unité de travail à l'école de la Petite section au CM2 inclus et de travailler le projet d'école « Etre en devenir » sous différents axes :

- La création d'outils favorisant le langage oral et le langage écrit, par cycle (répertoire de mots, lexique).
- Des actions favorisant la coopération, l'entraide au sein des classes, au sein de l'école.

- La prise de parole devant un groupe.

Depuis la rentrée, les élèves ont bénéficié et/ou ont participé à :



- Des séances de natation (pour les élèves de CE1).
- De lecture à la bibliothèque pour les élèves de maternelle.
- D'un cross départemental UGSEL proposé aux élèves de cycle 3 et organisé à St Laurent sur Sèvre, comme finalité à un cycle Endurance mené à l'école.
- D'un spectacle « Même pas peur ! » pour les CP, CE1 et CE2 au Sully à Chantonay.
- D'une exposition sur Mélusine à l'Historial de Vendée pour les CM1 et CM2.
- Des temps forts de l'école : un jeu collectif proposé par l'UGSEL et initié dès la rentrée afin de renforcer la cohésion dans l'école, la préparation de notre traditionnel Arbre de Noël.

### A noter - les temps forts à venir :

- Des sorties pédagogiques en mai/juin 2020 (de la Petite Section au CM2 inclus) liées aux apprentissages en classe et au thème d'année.
- Une rencontre sportive pour chaque cycle avec les écoles du secteur Sainte Hermine.
- L'intervention de l'animatrice de Prévention Routière en Janvier/février 2020.

Tél : 02 51 40 71 82

E-mail : [ecole.st-andre.bournezeau@wanadoo.fr](mailto:ecole.st-andre.bournezeau@wanadoo.fr)

Site : <http://commecestandre.wix.com/essaiecolebournezeau>

## ✓ ASSOCIATION FAMILLES RURALES

L'association Familles Rurales de Bournezeau gère l'accueil périscolaire des enfants scolarisés dans les écoles primaires de Bournezeau (publiques et privées), l'accueil de loisirs enfants pour tous les enfants scolarisés en école maternelle ou primaire, ainsi qu'un accueil de loisirs jeunesse pour les collégiens et lycéens de 11 à 17 ans. Grâce à une équipe de salariés qui s'est renouvelée pour partie en 2019, ainsi qu'aux parents bénévoles, la structure encadre les enfants de 7h à 9h puis de 16h30 à 19h00 du lundi au vendredi en période scolaire et de 7h à 19h en extrascolaire. Un petit déjeuner pour les lève-tôt et un goûter pour les enfants restant après 17 heures sont proposés pendant cet accueil.

Différentes activités pédagogiques sont préparées et proposées aux enfants : bricolages, ateliers de cuisine, jeux de société, jeux divers et variés et bien sûr différentes sorties (château des aventuriers, plage, château de Tiffauges, Grand défi...). Et bien sûr les inoubliables séjours estivaux. Le tout dans la bonne humeur et la convivialité.

Le transport scolaire permet aux enfants excentrés du bourg de se rendre à l'école et d'en revenir. Trois circuits desservent les communes de Bournezeau, Saint Vincent Puymaufrais et les Pineaux. Une quarantaine d'enfants sont

pris en charge chaque matin et soir de l'année scolaire.

Les moments forts de l'association sont :

- Le week-end Structures Gonflables qui permet à toutes et tous de passer un week-end en familles « rebondissant » (plus de 200 enfants en 2019). En 2020, le week-end Structures Gonflables se déroulera les 24 et 25 octobre.
- Les séances de cinéma qui permettent de proposer localement et à petit prix des films familiaux récents.

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître nos différentes actions et vous renseigner sur nos tarifs.

1 bis, rue du château

85480 Bournezeau

02 51 40 07 12

famillesrurales.bournezeau@orange.fr

<http://www.famillesrurales.org/bournezeau/>



Les Bourzouils en visite à la caserne de pompiers de Bournezeau



Les Bourzouils au château des aventuriers à Avrillé.



Les Bourzouils au zoo de Mervent.



Les Bourzouils à la pêche avec les chasseurs de Bournezeau.



Les ados à la patinoire



Balade en tracteur au séjour des 6-8 ans à la Ferrière



Atelier cuisine Burger au centre avec les jeunes

## ✓ BASKET CLUB BOURNEZEAU



L'événement marquant de l'année 2019 est certainement le titre de « championnes de Vendée » décroché au Vendéspace par les jeunes U13 filles du BCB. Un très beau parcours et un engouement qui a rendu le club très fier de ses couleurs en juin.

Le début de saison 2019/2020 est lancé par le gala de basket début septembre, il donne l'occasion au public et aux basketteurs, de voir jouer de nouvelles équipes et de se mettre en route pour le championnat.

Cette saison, nous avons 6 équipes jeunes et 2 équipes seniors ; le maintien en D2 des seniors filles décidé sur le tard, est mérité. 6 bénévoles du club ont fait leur entrée dans le bureau, à savoir : L. Charneau, A. Alletru, H. Pasquier, S. Bernereau, N. Pavageau, V. Grégoire.

Nous accueillons cette année au sein du staff technique, Jacques Sonor, ami du club depuis longtemps, il vient désormais œuvrer au BCB. Bienvenue à lui !

Le BCB vous annonce la 1<sup>re</sup> édition d'un concours de pétanque le 4 avril 2020, la marche gourmande, elle, fera suite le 6 juin 2020. Le vide grenier sera le 19 juillet 2020. Prenez note de toutes ces manifestations, afin de venir nombreux !

Nous sommes ravis de la forte affluence à la salle le week-end. Les joueurs, les dirigeants et le bureau apprécient de voir les tribunes se remplir.

Le BCB vous souhaite une excellente année 2020 !



Équipe U11 Filles II qui affichent les couleurs du BCB au tournoi de la citrouille, le 3 novembre dernier.

## ✓ BOURNEZEAU SPORTS MÉCANIQUES

Bonjour à toutes et à tous,

L'année 2019 commence bien, une course de côte se prépare avec un groupe pour tout mettre en place. Chaque personne a un rôle important dans l'association. Les 13 et 14 avril, il est temps de libérer les chevaux sur la ligne de départ, place au meilleur. A la chapelle, il y a déjà des membres qui parlent du podium, des noms de vainqueur... Au parc, les pilotes se placent accompagnés de nos bénévoles. De l'autre côté, sur la pente de la Martinière, tout est en place pour accueillir le public, une odeur de grillades et l'odeur des bolides... Dimanche soir, c'est Miss Prestige qui remettra les trophées à nos champions puis un petit verre de l'amitié sera offert par la commune pour finir ce week-end.

Que le temps passe vite, déjà octobre, direction le Puy du Fou pour le BSM, belle journée entourés de gladiateurs et de faucons, puis le spectacle Les Orgues de Feu pour terminer cette sortie ensoleillée.

Un grand Merci à tout le bureau du BSM, aux adhérents, à nos bénévoles, aux partenaires, à la Commune, au Pays de Chantonnay, au Conseil Départemental et aux riverains.



SEB DRIFT MOTOSPORT

Je vous donne rendez-vous l'année prochaine : le 11 et 12 avril 2020 pour voir à nouveau un beau spectacle lors de notre course de côte !

Bonnes fêtes de fin d'année.

Olivier Jaulin  
Président de Bournezeau Sports Mécaniques

Contact :  
Bournezeau sports mécaniques  
335 la croisée de boule - 85480 BOURNEZEAU  
jaulinolivier@sfr.fr / 06 29 36 37 11  
www.coursedecote-bournezeau.fr

## ✓ COURLISCH'CLUB

Petit retour sur cette belle année 2019 forte en émotion pour le Courlisch'Club... Nous avons fêté notre 5<sup>e</sup> anniversaire cette année, nos 58 membres ont porté nos couleurs sur différentes épreuves. Nous sommes toujours plus nombreux à notre sortie hebdomadaire du mercredi soir. Les sorties mensuelles ont été cette année plus régulières et nous avons réédité notre sortie annuelle au semi-marathon de Longeville (cf. photo jointe). Nous avons participé au nettoyage des abords de la commune avec une matinée « course à pied et ramassage des déchets » sur un parcours de 7kms. Notre randonnée du mois de septembre a permis à 200 personnes aimant la marche à pied et la course à pied de découvrir les coteaux de Saint Vincent Puymaufrais en toute simplicité et convivialité.



Nous finissons notre année associative en participant au Téléthon sur la commune de Bournezeau.

Pour cette année 2020, nous voulons garder notre motivation à fédérer simplement autour de la course à pied. Notre assemblée générale du 8 février est ouverte à tous les curieux s'intéressant à notre sport. Nous vous y présenterons le calendrier 2020 qui s'annonce chargé. Rendez-vous : le 8 février, à 11h, au Foyer Rural bas.

N'hésitez pas à nous envoyer un mail à [courlisch.club@gmail.com](mailto:courlisch.club@gmail.com) pour rentrer en contact si vous ne nous connaissez pas, ou à visiter notre site <https://courlischclub.wixsite.com/courlischclub>

## ✓ ÉCOLE DES SPORTS



L'association « Ecole des Sports de Bournezeau », propose, pour sa deuxième année, aux enfants de 4 à 7 ans la pratique de différentes activités sportives. Sébastien, éducateur sportif diplômé d'Etat, fait découvrir différents sports aux enfants: football, handball, basketball, rugby, gymnastique, athlétisme, vélo, tennis, jeux d'opposition... Chaque sport est pratiqué pendant environ 3 séances.

Ces activités se déroulent, selon le temps et les activités proposées, au stade ou à la salle omnisports. Nous proposons 4 créneaux le mercredi après-midi de 14h15 à 18h30 selon les âges.

La fin de l'année est marquée par des mini-olympiades afin que les enfants puissent pratiquer une dernière fois l'ensemble des sports découverts tout au long de l'année. Lors de cette séance, ils reçoivent une médaille et un diplôme pour leur année sportive.

Pour tous renseignements : 06.17.58.31.36 ou sur notre page Facebook Ecole des sports Bournezeau.



## ✓ GINGKO

ASSOCIATION GINGKO ; TAÏ CHI CHUAN - ART DU CHI - MÉTHODE STEVANOVITCH  
L'Art du Chi au quotidien :

Avec beaucoup de douceur, la pratique de l'Art du Chi agit en profondeur sur la respiration, la posture et le mouvement, libère l'énergie vitale et calme le mental.

C'est pourquoi l'Art du Chi est un complément très utile dans diverses activités :

- le chant, la musique, la danse, la peinture, etc...
- les arts martiaux externes,
- les sports de haut niveau,
- la prise de parole en public,
- la relation d'aide, la pratique

des soignants,

- la gestion du stress et des situations de décision...

Les cours, ouverts aux adultes de tout âge, ont repris le 17 septembre 2018 dans la petite salle du Mitan.

Ils sont aux jours et horaires suivants :

- lundi de 18h00 à 19h30 : cours débutants
  - mardi de 18h15 à 20h00 : cours 24 postures (élèves avancés)
  - mardi de 20h15 à 21h45 : cours 108 postures
  - mercredi de 20h30 à 22h00 : cours débutants
  - jeudi de 9h30 à 11h00 : Qi gong et approche du Tai Chi Chuan
- Belle année 2019 à tous !

Stage de  
Printemps

« Les pieds dans l'herbe »  
8, 9 ET 10 MAI  
à BOURNEZEAU  
Grande salle du Mitan  
Matinée découverte  
du 8 mai  
ouverte à tous

Le bureau

Contact : 305 La Mènerie, Saint Vincent Puymaufrais  
85480 BOURNEZEAU

Tél : 02 51 97 89 12 - E-mail : [associationgingko@hotmail.fr](mailto:associationgingko@hotmail.fr)

## ✓ LES RANDONNEURS DE BOURNEZEAU

### Sorties du dimanche :

- Tous les mois.
- Affichage : bulletin communal (calendrier des évènements) et sur le panneau d'affichage du foyer rural.
- Départ de la place de la Mairie :  
Heures d'hiver : départ à 14h00  
Heures d'été : départ à 14h30
- Sorties fréquentes dans d'autres sentiers balisés de Vendée.

Pour tous renseignements, contactez Monsieur Jean-Michel MARTINEAU au 02.51.40.76.60. ou Monsieur Yves BROSSET au 02.51.40.71.41.

### Sorties du jeudi :

- le jeudi tous les 15 jours. Les randonnées du jeudi ont repris depuis le 12 septembre 2019.
- Les dates sont affichées sur le panneau sous le Foyer Rural.
- Départ de la place de la Mairie.  
Heures d'hiver : départ à 14h00  
Heures d'été : départ à 14h30

Pour tous renseignements, contactez Monsieur Jean-Paul MOTTE au 02.51.40.71.71 ou Monsieur Jean-Michel MARTINEAU au 02.51.40.76.60.

## ✓ TEAM DREAM PISTE

### BOURNEZEAU

Dimanche 21 JUIN 2020

### VIDE GRENIER à l'extérieur

Organisé par l'association peur de rien  
à la DREAM PISTE

**De 8h à 18h non stop !**

...Restauration, bar sur place...

Réserver dès aujourd'hui:

**3.50€ le mètre linéaire**

Renseignement et inscription: 06.88.21.65.26

- 4 euros pour les enfants de 4 à 12 ans,
- 11 euros pour le pass week-end.

En 2020, nous préparons notre spectacle sur le thème « feux et flammes ».

Le contest stunt SBI aura lieu les 4 et 5 avril 2020, sur la Dream Piste.

- Samedi 4 avril : de 15h à 23h.
- Dimanche 5 avril : de 10h à 18h.

Un nouveau spectacle avec un pilote étranger, un concours stunt, du drift voiture et quad. Sonorisation, restauration et boissons sur place.

- 7 euros pour la journée,



Nous remercions au passage le public, toujours présent et nombreux.

Notre vide grenier aura lieu le dimanche 21 juin 2020 sur la dream piste, route des Pineaux.

Déjà, la 6<sup>e</sup> édition, avec plus de 85 exposants l'an dernier, et toujours bien apprécié par le public.

Quelques places à l'ombre, sur un terrain de 3 hectares.

Arrivée pour les exposants à 6h du matin et départ à 18h.

- Tarif : 3 euros le mètre linéaire.

Réervations par téléphone au 06.88.21.65.26 ou sur le site du vide grenier.

Renseignements : M. RAMBAUD Sébastien au 06 88 21 65 26 et [www.peur-2-rien.fr](http://www.peur-2-rien.fr)

## ✓ LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale de Bournezeau continue de vous proposer des livres diversifiés, romans, terroir, policiers, vécu, BD pour les adultes, albums, romans, documentaires et BD pour les enfants, ainsi que des DVD pour tout public. L'équipe de bénévoles est à votre écoute pour coller au plus près de vos demandes. Alors n'hésitez pas, lors de votre passage, à exprimer vos désirs auprès des personnes à l'accueil, nous ferons tout notre possible pour les satisfaire. De nombreuses nouveautés vous attendent déjà !

Tout au long de l'année nous accueillons différents publics : les écoliers, les bébés, les personnes âgées, et une fois par an toute personne intéressée par une conférence sur un pays (cette année la Patagonie).

Un **prix des lecteurs** est également proposé en lien avec le réseau des bibliothèques du pays de Chantonnay, 5 livres à lire, élire notre préféré, pour un palmarès courant mai. Renseignements en bibliothèque.

Pour l'année 2020, nous allons participer pour la première fois à la nuit des bibliothèques, manifestation nationale, en vous proposant des jeux, des lectures, des spectacles, une collation, le samedi 18 janvier. Notez dès à présent la date, des informations plus précises vous seront communiquées ultérieurement.

Une bibliothèque est faite pour vivre, évoluer, n'hésitez pas à vous l'approprier en y venant.

Bonnes lectures à tous

Les bénévoles

## ✓ LES JARDINS DE LA LUNE

### Le troc 'plantes.... s'enracine

C'est la troisième année consécutive et ceci en lien avec nos amis de l'A.D.E.S et A.R.P.E que nous organisons un troc'plantes.

Cette manifestation se déroulera le : samedi 16 mai 2020, de 10h à 12h aux Jardins de la Lune

La date a été fixée après les saints de glace.

Les Saints de Glace correspondent, selon une croyance populaire qui remonte au Moyen-âge, à une période de 3 jours, en mai, durant laquelle le risque de froid et de gelées est particulièrement important.

Il est donc conseillé au jardinier d'attendre, pour mettre en place en pleine terre les plantes les plus frileuses (tomates, courgettes, concombre...) que les saints de glace soient passés.

A défaut, il faudra prendre la précaution de protéger les cultures sensibles au gel (notamment au potager) sous un voile d'hivernage ou un tunnel !

Le troc'plantes est avant tout un moment de convivialité au cours duquel les jardiniers peuvent s'échanger des semences, des plants à repiquer, des boutures ....

C'est aussi l'occasion d'échanger sur nos méthodes de jardinage, les astuces à employer pour récolter de beaux légumes, d'éviter les maladies.

## ✓ ADMR - ASSOCIATION LOCALE DE BOURNEZEAU

### « POUR TOUS, TOUTE LA VIE, PARTOUT »,

Voici l'objectif que se fixe l'ADMR pour son service d'intérêt général pour le bien vivre à domicile.

Notre association regroupe les communes de Bournezeau-Saint Vincent Puymaufrais Et Saint Hilaire ; elle est composée d'une équipe de 8 bénévoles et 20 salariées qui œuvrent ensemble auprès de leurs concitoyens.

Les 8 bénévoles ont des missions variées : gouvernance, gestion, évaluation des besoins, élaboration des projets d'intervention, visites de convivialité, animations.

Les 20 salariées ont suivi ou suivent des formations afin d'intervenir auprès de différents publics :

- les familles (entretien de la maison, garde d'enfants...)
- les personnes âgées (aide à l'autonomie...)
- les personnes handicapées (toilette, courses...)

**Pour notre association SAAD (Service d'Aide A Domicile) de Bournezeau, une permanence physique a lieu chaque**

**Vendredi matin - de 9h30 à 12h30  
3, rue de la Miltière 85480 BOURNEZEAU**

Avec la présence de notre secrétaire **Christine** et de notre responsable de secteur **Louise**.

**Une permanence téléphonique est assurée au :**

**02 51 94 32 03 - du Lundi au Vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30  
paysdechantonay@admr85.com**



Ouvert à tous, ce troc'plantes ne permet pas la vente, mais les visiteurs qui n'ont rien à échanger peuvent repartir avec plusieurs plantes et laisser en contrepartie quelques pièces dans la tirelire des Jardins de la Lune.

C'est aussi pour vous une occasion de découvrir nos jardins, d'obtenir des renseignements sur notre façon de procéder et si vous le désirez, la possibilité d'utiliser un petit lopin de terre pour cultiver vos légumes ; rien de plus facile, venez nous rejoindre.

Pendant la matinée, Jean-Michel se transformera en crêpier pour vous offrir une dégustation de galettes de sarrasin qui serait accompagnées d'un vin de pays ou d'un jus de pomme. Sur le coup de midi, on allumera le barbecue pour faire griller les merguez et saucisses.

Comme diraient certains animateurs de TV « on compte sur vous »!

Bonne année 2020.

L'association « des Jardins de la Lune »



En dehors de ces heures et en cas d'urgence seulement vous pouvez appeler au **02 51 44 11 55**.

En 2019, nous avons remercié **Roselyne** et **Myriam** qui ont pris leur retraite après de longues années de travail dans notre service d'aide. Nous avons aussi remercié **Brigitte**, référente commune à St Hilaire, pour ses nombreuses années de bénévolat.

**Pour celles ou ceux qui seraient intéressés, nous faisons toujours appel à de nouveaux bénévoles : les personnes âgées et isolées seraient très heureuses d'avoir des visites de convivialité et nous ne sommes pas assez nombreux.**

Bernard, Louisette, Marie-Madeleine, Hélène, Thérèse,  
Marie-Thérèse, Viviane et Roselyne.

## ✓ GROUPEMENT DES PARKINSONIENS DE VENDÉE

Le groupement des parkinsoniens de Vendée organise un concert de chorales, le samedi 15 février 2020, à 15h, en l'église de Bournezeau (au profit de la recherche sur la maladie de Parkinson).

## ✓ AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS



### L'effectif :

L'effectif du centre de secours de Bournezeau est actuellement de 23 sapeurs pompiers, 5 femmes et 18 hommes. En effet, il a été modifié cette année avec le départ de l'Adjudant chef Yannis ALLARD, qui, après 20 ans de service au centre de secours, de Bournezeau a fait valoir ses droits à la retraite de sapeur pompier au 1<sup>er</sup> septembre 2019. Merci à toi Yannis pour le travail effectué durant toutes ces années, ton professionnalisme, ta connaissance du secteur et de la population nous étaient toujours d'un précieux recours. En 20 ans tu as connu une évolution importante dans le domaine de la formation, du matériel et de l'activité de sapeur pompier en général, tu as su t'adapter et rester à la pointe des évolutions de notre activité. Malgré les contraintes, merci encore à toi, à ta femme, tes enfants et toute ta famille. Un grand merci aussi pour tous les bons moments passés ensemble, les parties de rigolade et ton caractère bien trempé qui va nous manquer.

L'effectif du centre de secours se maintient, avec l'arrivée d'un nouveau sapeur pompier en juin 2019. En effet, Matthieu Paquereau des Pineaux a rejoint nos rangs. Merci Matthieu pour ton engagement et ton dévouement auprès de la population locale !

Cependant, nous manquons toujours de sapeurs pompiers. C'est pourquoi, cette année nous avons décidé de reconduire une campagne de recrutement avec la distribution de flyers. Ils sont remis lors de la tournée de calendriers, pour inciter quelques uns d'entre vous à faire comme Matthieu : devenir sapeur pompier volontaire. Pour cela, prenez contact avec nous (Christophe Biteau, chef de centre au 06.20.60.77.46

## ✓ DON DU SANG



Faites un geste !

Offrez vous une chance à la vie

En 2020, le :

- Mercredi 11 mars 2020, salle du Mitan à Bournezeau

- Mercredi 29 juillet 2020, salle du Mitan à Bournezeau
- Vendredi 27 novembre 2020, salle polyvalente Thorigny

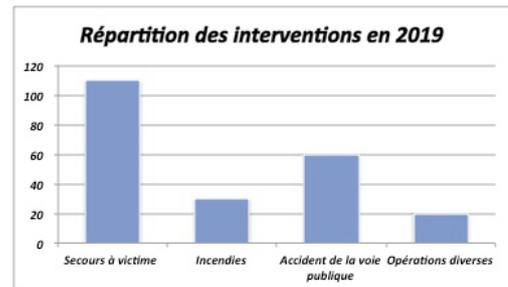
Faites le don de la vie



Donnez votre sang

ou Ludivine Cuisset, adjointe au chef de centre au 06.08.41.92.85) afin de connaître notre fonctionnement et signer votre engagement. Vous pouvez également en parler aux sapeurs pompiers du centre que vous connaissez, ils vous orienteront.

### Les interventions :



Cette année on constate une stabilité du nombre d'interventions tous secteurs confondus. Nous avons effectué 230 interventions sur l'année 2019. Nous avons pu remarquer une légère augmentation des accidents de la route et des feux, principalement cet été dus à la sécheresse. Ceci engendre une légère diminution des carences d'ambulance privée et des secours à personne à domicile.

Meilleurs vœux de bonheur et de santé à toutes et à tous.

### Composition du bureau de l'amicale

- Président : Grégoire Schneider
- Vice-président : Olivier Goineau
- Trésoriers : Freddy Davieau / Mickael Cuisset
- Secrétaire : Sandra Drapeau / Maxime Mazouet
- Membres : Clément Brochet / Amandine Biteau / Valentin Guyau
- Membre de droit : Christophe Biteau
- Retraités : Roland Bossard et Philippe Nicoleau

L'amicale des sapeurs pompiers de Bournezeau vous invite à participer au Running des sapeurs pompiers au profit d'une association caritative, qui aura lieu le 23 février 2020, départ du centre de secours.

Capitaine Biteau Christophe, Chef du centre de secours de Bournezeau (Tel : 06.20.60.77.46)

Lieutenant Stéphane Guyau et Adjudant Ludivine Cuisset, Adjoints au chef de centre

### Nous vous attendons nombreux.

Toutes les informations sur le don de sang et les dates et lieux de collectes sont sur : <https://dondesang.efs.sante.fr>

Le don de sang est irremplaçable et indispensable pour sauver des vies !  
Donnez votre sang.

## ✓ NALA

Notre race préférée est le « Sauvetage »

L'Association Nala 85480 a été créée il y a presque 10 ans. Son but principal était d'informer les citoyens des problèmes qui existent en ce qui concerne le bien-être animal et de les y sensibiliser, en particulier à l'égard des animaux de compagnie. Par exemple, quelles sont les obligations de propriétaires d'animaux en France ? Pour commencer, tous les chats et chiens doivent être identifiés.

Bien que Nala 85480 n'agisse plus comme service d'adoption, nous continuons de recevoir beaucoup de coups de téléphone à propos d'animaux errants qui apparaissent dans le jardin de particuliers. Veuillez contacter le maire ou un vétérinaire si vous voyez un animal errant. C'est d'abord leur responsabilité, pas celle d'une association de protection animale. Quant à des colonies de chats féraux, la loi actuelle conseille vivement aux mairies de poursuivre des campagnes de stérilisation. Qu'est-ce que cela signifie ? On attrape les chats, les fait identifier au nom de la mairie ou d'une association, les fait stériliser et ensuite on les remet là où on les avait trouvés. Cela résout le problème de prolifération et la présence continue de ces chats stérilisés décourage l'arrivée sur leur territoire d'autres chats errants. La Mairie de Bournezeau a déjà pratiqué avec succès cette mesure qui évite d'envoyer ces chats à la fourrière.



La France est la championne européenne de l'abandon d'animaux. Il n'y a pas à en être fier. Au contraire, c'est une honte. Les refuges vendéens sont saturés. Alors, si vous désirez un animal de compagnie et vous êtes sûr d'avoir le temps, l'argent et l'amour pour assurer les soins de votre nouvel animal, ayez le réflexe d'adopter d'une association et évitez d'en acheter dans une animalerie ou un salon de chiots ou chatons.

Votre résolution donc pour l'année prochaine : N'achetez pas mais adoptez dans un refuge de la Vendée. Car notre race préférée est le « Sauvetage ». Et quand vous serez l'heureux propriétaire d'un nouvel animal, faites-le stériliser si ce n'est pas déjà fait, que ce soit un chien, un chat, ou encore un lapin. Ce sera mieux pour l'animal et aussi pour vous !

Pour plus de renseignements sur l'association et ses projets et/ou si vous voulez adhérer, veuillez vous rendre sur le site de Nala85480 : <http://www.nosamislesanimaux.com> ou envoyez-nous un courriel à : [nala85480@hotmail.com](mailto:nala85480@hotmail.com)

## ✓ SOCIÉTÉ POST-SCOLAIRE DE L'AUGOIRE



La Société possède une salle gérée par des bénévoles dont le Président est M. FRAPPIER Dany (02.51.28.80.31). Cette salle peut accueillir jusqu'à 100 personnes. La location peut être soit le samedi, le dimanche ou bien le week-end. Il faut respecter le bruit et l'éclairage à partir de 2h du matin pour le respect de l'environnement.

La location de la salle se fait en téléphonant à Mme ROBIN Catherine au 02.51.28.82.56. Vous pouvez laisser un message. Elle vous remettra les clés et assurera la remise en état des lieux après chaque utilisation (le lundi).

## ✓ ASSOCIATION DU BOUT DU MONDE



L'année 2019, nous avons enregistré une baisse du nombre des locations. Certains mois n'ont pas été demandés : janvier, février, juin.

Les tarifs pour 2020 sont les mêmes qu'en 2019 : 145 € pour une journée ou 240 € pour les 2 jours. Il faut s'adresser pour les réservations à :

**Mme Mathilde MANDIN au 02 51 56 73 76.**

Notre repas annuel a pour but de réunir tous les âges dans une ambiance conviviale. Ce sera le **samedi 28 mars 2020**. La recette nous aide à assurer l'entretien de la salle et le renouvellement du matériel. Les chaises ont été renouvelées et le rangement des tables amélioré. Cette année, nous allons devoir acheter une nouvelle plaque de cuisson. Les bénévoles ont passé plusieurs journées à la peinture extérieure côté cour.

Notre Assemblée Générale prévue tous les trois ans sera le 30 avril 2020. De nouveaux membres ont rejoint notre association pour continuer à la faire vivre.

## ✓ HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

### ACCUEIL :

	HORAIRES HABITUELS		HORAIRES « ÉTÉ » (juillet-août)	
	MATIN	APRÈS-MIDI	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	9h00 - 12h00	15h00 - 18h00	8h30 - 12h30	FERMÉ
MARDI	9h00 - 12h00	15h00 - 18h00	8h30 - 12h30	FERMÉ
MERCREDI	9h00 - 12h00	FERMÉ	8h30 - 12h30	FERMÉ
JEUDI	9h00 - 12h00	FERMÉ	8h30 - 12h30	FERMÉ
VENDREDI	9h00 - 12h00	15h00 - 19h00	8h30 - 12h30	FERMÉ

**MAIRIE de BOURNEZEAU**  
 2 place de la Mairie  
 Tél. : 02 51 40 71 29  
 Site Internet :  
[www.bournezeau.fr](http://www.bournezeau.fr)  
 E-mail :  
[mairie@bournezeau.fr](mailto:mairie@bournezeau.fr)

### POUR LES SERVICES SUIVANTS :

- CIMETIÈRES
- AFFAIRES SCOLAIRES
- RESTAURATION SCOLAIRE
- TRANSPORT SCOLAIRE
- CAMPING

L'accueil est effectué à l'étage de la Mairie (en cas de difficultés pour accéder au 1<sup>er</sup> étage, adressez-vous à l'accueil au rez-de-chaussée).

### SERVICE URBANISME :

Pour toutes questions relatives à l'urbanisme, il est impératif de prendre rendez-vous au 02.51.40.54.01 ou par mail à l'adresse : [christine.rousseau@bournezeau.fr](mailto:christine.rousseau@bournezeau.fr)

### SERVICE TECHNIQUE :

	Horaires « hiver » : Du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 mars		Horaires « été » : Du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre	
	MATIN	APRÈS-MIDI	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	8h15 - 12h00	13h30 - 17h15	7h45 - 12h00	13h45 - 17h00
MARDI	8h15 - 12h00	13h30 - 17h15	7h45 - 12h00	13h45 - 17h00
MERCREDI	8h15 - 12h00	13h30 - 17h15	7h45 - 12h00	13h45 - 17h00
JEUDI	8h15 - 12h00	13h30 - 17h15	7h45 - 12h00	13h45 - 17h00
VENDREDI	8h15 - 12h00	13h30 - 17h15	7h45 - 12h00	13h45 - 17h00

Ouverture de la déchetterie de Bournezeau : déchets verts uniquement

- Le mercredi après-midi de 14h à 16h45
- Le samedi matin de 9h à 11h45

#### ATELIERS MUNICIPAUX

Zone artisanale de la Coussaie  
 Tél. : 02 51 40 06 76  
 E-mail : [servicetechnique@bournezeau.fr](mailto:servicetechnique@bournezeau.fr)

Au cours de l'année 2020, ces différents horaires pourraient être modifiés et dans ce cas, une nouvelle communication serait faite.

Pour recevoir l'actualité hebdomadaire de votre commune, n'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter (le mot des élus) en page d'accueil du site de la commune : [www.bournezeau.fr](http://www.bournezeau.fr)



## ✓ TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX 2020

Camping (par jour)	Adulte	4,00 €
	Enfant de moins de 13 ans	2,00 €
	Emplacement	3,90 €
	Électricité	4,20 €
	Animal	2,00 €
	Garage mort	3,30 €
	Douche (par douche et par personne)	1,00 €
	Forfait « travailleur » jusqu'à 2 semaines	56,00 €
	Forfait « travailleur » supérieur à 2 semaines	46,00 €
Cimetière	Terrain concession : 50 ans	400,00 €
	Terrain concession : 30 ans	240,00 €
	Terrain concession : 15 ans <b>NOUVEAU</b>	100,00 €
	Columbarium concession : 30 ans	694,00 €
	Cavurne concessions : 30 ans	525,00 €
	Jardin du souvenir : taxe de dispersion	60,00 €
	Jardin du souvenir : plaque d'identification	26,00 €
Fourrière Canine	Par jour	30,00 €
Régie Droit de Place	1 à 7 m compris	2,00 €
	7 m à 15 m compris	3,00 €
	15 m et plus	5,00 €
	cirque (par jour)	30,00 €
Assainissement	PAC construction neuve	1 632,00 €
	PAC construction existante	816,00 €
Matériel divers (par jour)	Table	1,00 €
	Chaise	0,25 €
	Banc	1,00 €
	Grande tente	67,00 €
	Petite tente	47,00 €
Main d'œuvre communale	par heure	32,00 €
Photocopies	Associations et candidats aux élections (cf. délib 13.140)(*)	0,10 €
	Particulier (*)	0,30 €
	surcoût papier couleur (x nbre de feuilles)	0,02 €

(\*) maxi 100 par tirage ; base = 1 page A4 recto x2 pour A4 R/V ou 1 page A3 x4 pour A3 R/V

### INFORMATIONS - RÉSERVATIONS MATÉRIEL COMMUNAL

Pour la location de matériel communal (associations et particuliers), il vous est demandé de :

- Prendre contact auprès des services techniques pour connaître les disponibilités du matériel au 02 51 40 06 76 ou par mail [servicetechnique@bournezeau.fr](mailto:servicetechnique@bournezeau.fr)
  - Compléter un formulaire de demande téléchargeable sur le site de la Mairie [www.bournezeau.fr](http://www.bournezeau.fr) (rubrique matériel).
- Ce formulaire devra être ensuite déposé dans la boîte aux lettres des services techniques.

## ✓ TARIFS DES SALLES 2020

		Commune			Hors commune
		Associations établissements scolaires	Particuliers	Entreprises	Associations, particuliers et entreprises
<b>LES HALLES</b> (300 m <sup>2</sup> ) 300 personnes maxi	Mise à disposition de la salle (journée)	gratuit	164,00 €	184,00 €	204,00 €
	Mise à disposition de la salle (demi-journée)	gratuit	82,00 €	92,00 €	102,00 €
	Manifestation à but lucratif (journée)	80,00 €			
	Manifestation à but lucratif (demi-journée)	40,00 €			

Nota : Pique-niques de quartier : utilisation possible par défaut en cas de mauvais temps (soit 80 €).

		Commune		Hors commune
		Associations établissements scolaires	Particuliers	Associations et particuliers
<b>FOYER RURAL</b>	HAUT (19 personnes maxi)	gratuit	31,00 €	
	BAS (50 personnes maxi)	gratuit	33,00 €	51,00 €

Nota : Pas d'utilisation possible de la cour.

<b>SALLE DE MOTRICITÉ</b> (école publique)	20 € par 1 h 30
<b>PETITE SALLE DU MITAN</b>	20 € par 1 h 30

Nota : Tarifs applicables seulement sur convention (hors associations de la Commune).

		Association locale	Commune	Hors commune
		<b>SALLE DE L'ENTAM</b>	par jour	gratuit
	demi-journée	gratuit	25,00 €	80,00 €

Nota : Gratuité pour ateliers créatifs (cf. délib 17.076).

<b>SALLES OMNISPORTS</b>	1 <sup>ère</sup> journée	100,00 €
	à partir de la 2 <sup>e</sup> journée (consécutives à la 1 <sup>ère</sup> journée)	50,00 €

Nota : Tarifs applicables en dehors des occupations habituelles planifiées, qui nécessitent un aménagement spécifique de la salle, et seulement sur convention.

<b>SALLE DES VOLUBILIS</b>	À la journée		Demi-journée	Verre cassé
	Hiver	Été	Occupations payantes	
		96,50 €	71,00 €	37,50 €

SALLE DU MITAN	Association Commune	Particuliers Commune	Entreprises Commune	Associations/ Particuliers Hors commune	Entreprises Hors commune
<b>Du 16 Avril au 14 Octobre</b>					
Grande salle + Bar (la journée)	285 €	413 €	454 €	599 €	659 €
Grande salle + Bar (Demi journée)	142 €	207 €	227 €	300 €	330 €
Grande salle + Bar (du lundi au vendredi)	570 €	826 €	909 €	1 198 €	1 317 €

Petite Salle Seule (la journée)	95 €	138 €	151 €	199 €	220 €
Petite Salle Seule (Demi journée)	47 €	69 €	76 €	100 €	110 €
Petite Salle Seule (du lundi au vendredi)	190 €	275 €	303 €	399 €	439 €
Bar attaché à la petite salle	61 €	86 €	94 €	104 €	114 €
Bar seul	172 €	241 €	266 €	292 €	321 €
Petite Salle ajoutée à la grande salle	32 €	46 €	50 €	66 €	73 €

<b>Du 15 Octobre au 15 Avril</b>					
Grande salle + Bar (la journée)	314 €	455 €	500 €	660 €	726 €
Grande salle + Bar (Demi journée)	157 €	227 €	251 €	330 €	363 €
Grande salle + Bar (du lundi au vendredi)	628 €	910 €	1 001 €	1 319 €	1 451 €

Petite Salle Seule ( la journée)	105 €	152 €	167 €	220 €	242 €
Petite Salle Seule (Demi journée)	52 €	76 €	84 €	110 €	121 €
Petite Salle Seule (du lundi au vendredi)	209 €	303 €	334 €	440 €	484 €
Bar attaché à la petite salle	69 €	96 €	106 €	116 €	127 €
Bar seul	192 €	269 €	296 €	325 €	358 €
Petite Salle ajoutée à la grande salle	35 €	50 €	56 €	73 €	80 €

Participation aux frais de fonctionnement pour ceux qui bénéficient d'une location gratuite	89 €				
---	------	--	--	--	--

Options					
Mise à disposition cuisine	193 €	193 €	193 €	193 €	193 €
Projection	32 €	32 €	32 €	32 €	32 €
Wifi	16 €	16 €	16 €	16 €	16 €

Caution					
	Salle et équipement			30% du tarif à percevoir	

Journées supplémentaires					
Consécutives à la 1 <sup>ère</sup> journée	tarif 2 <sup>e</sup> jour : 40% du prix de mise à disposition de la salle				
	tarif 3 <sup>e</sup> jour : 30% du prix de mise à disposition de la salle				
<b>Acompte réservation</b>	50% Des sommes à percevoir				

Un forfait location vaisselle de 50 € sera appliqué aux associations de Bournezeau qui utiliseront la vaisselle de cette salle.

#### INFORMATIONS - RÉSERVATIONS SALLE LE MITAN VENDÉEN :

Par mail : [service.technique@bournezeau.fr](mailto:service.technique@bournezeau.fr) - Téléphone portable au 06 74 51 95 43 ou fixe au 02 51 40 06 76

Aux horaires d'ouverture des services techniques (page 36).

## ✓ STATISTIQUES

### Permis de construire

	67 sur 105*			39 sur 105*			58 sur 105*			2019
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	
Habitations neuves	13	38	16	11	13	15	10	31	17	10
Rénovations et extensions d'habitations	15	13	11	12	6	11	8	9	5	13
Déclarations Préalables	95	72	80	74	63	80	68	63	96	92

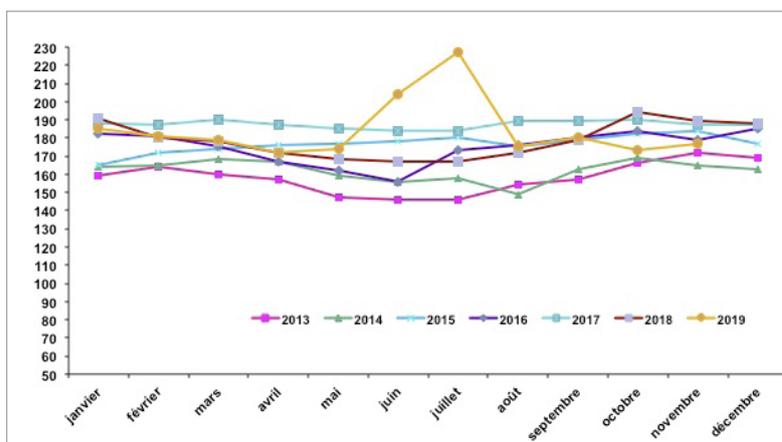
arrêtés au 30 novembre 2019

125 déclarations d'installation de panneaux photovoltaïques ont été déposées depuis 2009, pour des habitations ou des bâtiments agricoles

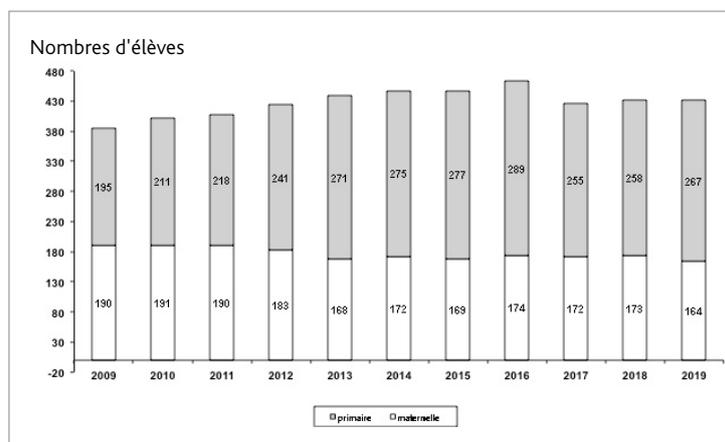
**Rappel important :** Toute modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment, telle que peinture de façade, changement d'ouvertures, de volets, toute pose d'une clôture... doivent faire l'objet d'une déclaration préalable en Mairie. Le formulaire de déclaration peut être également téléchargé sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

\* Référence au P.L.U. de 2007, avec un objectif de 35 maisons neuves par an. Calcul effectué sur 3 ans.

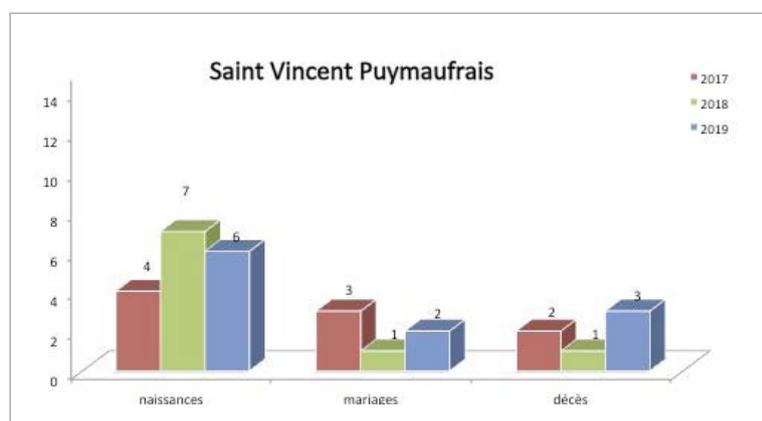
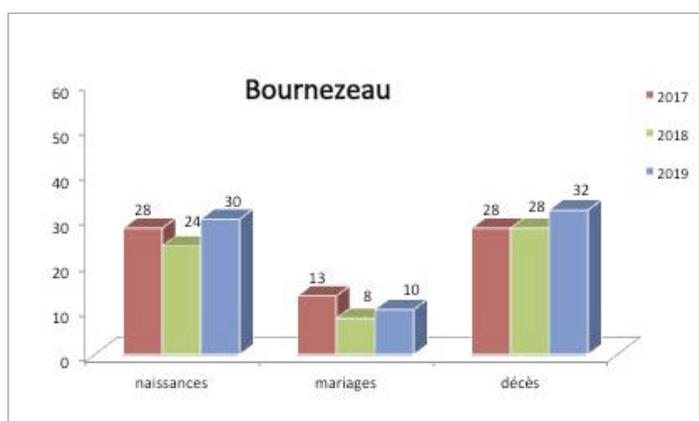
### Demandeurs d'emploi



### Effectifs scolaires Rentrée 2019



### État civil (du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 2019)



## ✓ DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE : CARTE D'IDENTITÉ, CARTE GRISE...

### Carte d'identité / Passeport :



Les demandes de carte d'identité ou de passeport doivent être effectuées obligatoirement dans l'une des 19 communes équipées d'un dispositif de recueil d'empreintes digitales en Vendée, sur rendez-vous

(Ex : Chantonay, La Roche sur Yon, etc..., liste consultable sur le site de la Préfecture de la Vendée <http://www.vendee.gouv.fr/> ).

### Carte grise :

Liste des démarches ouvertes à la télé-procédure :

- demande de duplicata ;
  - en cas de perte
  - en cas de vol
  - en cas de détérioration.
- demande de changement d'adresse ;
- demande de changement de titulaire ;
- déclaration de cession de véhicule.

Pour les personnes ne disposant pas d'un ordinateur ou peu à l'aise avec Internet, des points numériques sont installés à la préfecture.

Les points numériques permettent d'accompagner les usagers et d'accéder aux sites Internet spécialisés dans les démarches en ligne. Ils offrent la possibilité de scanner des documents et d'imprimer les justificatifs de réception des dossiers. Un médiateur numérique peut assister les usagers dans la réalisation de leurs télé-procédures si nécessaire.

Vous pouvez également faire appel des professionnels de l'automobile habilités, proches de chez vous (plusieurs professionnels habilités sur la commune), pour effectuer ces démarches à votre place à moindre coût. Retrouvez la liste des professionnels habilités en cliquant sur :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-immatriculer-mon-vehicule>



### Permis de conduire :

La délivrance des permis de conduire se fait exclusivement par voie électronique.

Les étapes de la demande en ligne :

1. Je crée mon compte sur le site : <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>
2. Je remplis mon formulaire en ligne étape par étape et je valide. En cas de renouvellement pour perte ou vol, je règle le coût de mon nouveau permis (25 €) grâce à l'achat d'un timbre numérique directement sur internet ;
3. Je reçois un courriel confirmant l'enregistrement de ma demande ;
4. Je suis l'avancement de ma demande sur mon espace personnel, et grâce à des notifications par mail et SMS ;
5. Si c'est une première demande ou un renouvellement pour perte ou vol, je reçois mon permis à domicile. Dans les autres cas, je vais en préfecture pour restituer mon ancien permis et récupérer le nouveau.



## ✓ MAISON FRANCE SERVICES: UN POINT NUMÉRIQUE DE PROXIMITÉ

Ouverte à tous, la nouvelle Maison France Services délivrera une offre de proximité et de qualité sur tous les sujets du quotidien :

- Les remboursements de soins, les indemnités journalières, la prévention santé,
- Les prestations familiales,
- La retraite,
- Les démarches auprès de : Pôle emploi, l'Administration fiscale, la Préfecture.

Un agent d'accueil vous renseignera, vous orientera et vous accompagnera vers un point numérique (ordinateur, imprimante, scanner...), vous permettant ainsi de réaliser vos démarches en ligne sur les différents sites partenaires.

L'accueil au sein de la Maison France Services de Chantonnay sera assuré par des professionnels de la MSA (Mutualité Sociale Agricole), qui garantiront une qualité de services à toute la population du territoire et de la Communauté de Communes et cela quel que soit le régime d'affiliation de la personne.

L'installation de la Maison France Services de Chantonnay est le résultat d'un partenariat renforcé entre les élus de la commune, la MSA et différents partenaires. Elle traduit une

### MAISON FRANCE SERVICES®

Nos agents vous accompagnent dans vos démarches administratives du quotidien.



réelle volonté d'accompagner la population dans ses démarches administratives en un seul lieu.

Les partenaires : Commune de Chantonnay, Mairie, Préfecture, Conseil Départemental de Vendée, CAF de Vendée, CPAM de Vendée, CARSAT, Pôle Emploi, Direction Générale des Finances publiques.

Horaires d'ouverture de la Maison France Services – à la Mairie de Chantonnay :

- Lundi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
- Mardi de 9 h à 12 h 30
- Mercredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
- Jeudi de 9 h à 12 h 30
- Vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

## ✓ OPÉRATION TOUTES POMPES DEHORS 2020

L'association Onco Plein Air ([www.aopanantes.fr](http://www.aopanantes.fr)) organise sa collecte annuelle :

« Opération Toutes Pompes Dehors 2020 »

au profit des jeunes adhérents de l'AOPA, malades du cancer.

L'objectif de cette opération est de collecter des chaussures usagées -mais encore portables- dans l'un des 1000+ points de collecte sur l'Ouest de la France dont la liste des points accessibles pour le public sera disponible sur le site web [www.aopanantes.fr](http://www.aopanantes.fr) dans le dossier de l'Opération Toutes Pompes Dehors.

Ces chaussures seront revendues au Relais Atlantique à Couëron (entreprise de réinsertion du groupe Emmaüs). En 2019, l'opération a permis de collecter 82 tonnes de chaussures (environ 250000 paires)

Les fonds reçus en 2020 permettront de financer, un séjour d'été pour des jeunes, adhérents de l'AOPA âgés de 10 à 20 ans, malades du cancer ou de la leucémie et suivis au CHU de Nantes ou d'Angers.

Merci par avance à tous, bénévoles ou donateurs, qui participeront à cette initiative.

Pour 2020, la collecte aura lieu :

• À BOURNEZEAU :

À la bibliothèque, 1 place de la Mairie.

- Mercredi 18 mars de 16 h à 18 h
- Vendredi 20 mars de 10 h à 11 h 30
- Samedi 21 mars de 10 h à 12 h
- Mercredi 25 mars de 16 h à 18 h
- Vendredi 27 mars de 10 h à 11 h 30

• À CHANTONNAY :

Rue des Soupîrs (cour de l'ancienne gendarmerie : accès possible en voiture)

- Les samedis 28 mars et 4 avril 2020 (9 h – 18 h)

# OPÉRATION «TOUTES POMPES DEHORS»



## ✓ RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE



**JDC**  
JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ

**BIENTÔT 16 ANS!**  
PENSEZ AU RECENSEMENT

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE!**

**QUI ?**  
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

**POURQUOI ?**  
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté.

**COMMENT ?** Deux possibilités s'offrent à vous :

**PAR INTERNET**  
1 - Créer votre compte sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) (vérifiez ensuite que le recensement est possible dans votre commune).  
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.  
3 - Allez dans la rubrique «Recensement, JDC et service national», cliquez sur «Recensement, JDC et service national», ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».  
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

**À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE**  
Munissez-vous des documents suivants :  
pièce d'identité et livret de famille.

**RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC**

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

### Développez votre esprit de défense

#### QUI?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

#### POURQUOI?

Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

#### COMMENT?

deux possibilités s'offrent à vous :

#### PAR INTERNET :

1-Créez un compte sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.

2-Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille

3-Allez dans la rubrique "Papiers-Citoyenneté", cliquez sur "Recensement, JDC et service national", ou dans la zone "rechercher" tapez "recensement".

4-Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

#### À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

## calendrier des événements 1<sup>er</sup> Semestre 2020



### JANVIER 2020

Dimanche	5	Bal dansant - Ola ka danser	salle du Mitan
Samedi	11	Vœux du Maire à la population	salle du Mitan
Dimanche	12	Randonnée pédestre Les Randonneurs	Départ place de la Mairie
Dimanche	12	Bal dansant - Ola ka danser	salle du Mitan
Dimanche	19	Bal dansant - Ola ka danser	salle du Mitan
Judi	23	Galette des rois aux retraités	salle du Mitan
Samedi	25	Déjeuner dansant - UNC	salle du Mitan
Samedi	25	Portes ouvertes - M.F.R	MFR
Dimanche	26	Bal dansant - Ola ka danser	salle du Mitan

### FÉVRIER 2020

Vendredi	7	Concours de belote Club de l'amitié	salle du Mitan
Samedi	8	Dîner dansant Amicale Laïque	salle du Mitan
Dimanche	9	Randonnée pédestre des Randonneurs	Départ place de la Mairie
Dimanche	9	Bal dansant - Ola ka danser	salle du Mitan
Samedi	15	Concert de chorales Parkinsoniens de Vendée	Eglise de Bournezeau
Dimanche	16	Bal dansant - Ola ka danser	salle du Mitan
Vendredi	21	Concours de belote Les Marsupil'amis	salle du Mitan
Samedi	22	Repas intercantonal UNC	salle du Mitan
Dimanche	23	Running des Sapeurs Pompiers	départ du centre de secours
Dimanche	23	Bal dansant - Ola ka danser	salle du Mitan

# calendrier des événements

## 1<sup>er</sup> Semestre 2020

### MARS 2020

Dimanche	1	Bal dansant - Ola ka danser	salle du Mitan
Mardi	3	Soirée zumba Rythm Jazz Danse	salle les Halles
Vendredi	6	Pizza party - Lay Tonic	salle du Bout du monde
Samedi	7	Plateaux repas des Chasseurs de Bournezeau	
Dimanche	8	Randonnée pédestre des Randonneurs	départ place de la Mairie
Dimanche	8	Bal dansant - Ola ka danser	salle du Mitan
Mercredi	11	Collecte de sang	salle du Mitan
Samedi	14	Coupe de Vendée Palet Club 85	salle du Mitan + salle omnisports
Samedi	14	Repas des Chasseurs de Saint Vincent	salle de l'Agoire
Samedi	14	Portes ouvertes - MFR	MFR
Dimanche	15	Elections municipales	salle les halles + mairie annexe
Dimanche	15	Loto - OGEC	salle du Mitan
Jeudi	19	Repas de printemps Club de l'amitié	salle du Mitan
Samedi	21	Plateaux repas des Chasseurs de Bournezeau	
Dimanche	22	Elections municipales	salle les halles + mairie annexe
Dimanche	22	Bal dansant - Ola ka danser	salle du Mitan
Vendredi	27	Conférence - GINGKO	salle du foyer rural
Samedi	28	Repas Bout du monde	salle du bout du monde
Dimanche	29	Bal dansant - Ola ka danser	salle du Mitan

### AVRIL 2020

Samedi	4	Concours de pétanque Basket Club Bournezeau	Autour de la salle omnisports
Samedi	4	Show motos - Dream Piste	Dream piste
Dimanche	5	Show motos - Dream Piste	Dream piste
Dimanche	5	Randonnée pédestre Les randonneurs de Bournezeau	Départ place de la mairie
Samedi	11	Concours de pêche à la truite des Chasseurs de Saint Vincent	étang de la Fraignais
Samedi	11	Nuit de la côte - BSM	salle du Mitan
Dimanche	12	Course de côte	route de Saint-Martin-des-Noyers
Lundi	13	Loto - Club de l'amitié	salle du Mitan
Samedi	18	Concours de pétanque La pétanque de Bournezeau	parking du stade
Samedi	25	Concours de palets Bournezeau Palet Club 85	salle omnisports
Dimanche	26	Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation	foyer rural bas

### MAI 2020

Vendredi	1	Loto - Vélocipèdes	salle du Mitan
Vendredi	1	Rallye du Muguet des Vieux Volants Vézicampais	
Samedi	2	Concours de pêche à la truite des Chasseurs de Bournezeau	plan d'eau de la lune
Vendredi	8	Stage de printemps - Gingko	salle du Mitan
Samedi	9	Stage de printemps - Gingko	salle du Mitan
Dimanche	10	Stage de printemps - Gingko	salle du Mitan
Dimanche	10	Randonnée pédestre des Randonneurs	départ place de la Mairie
Samedi	16	Troc Plantes - Jardins de la lune	jardins de la lune

### JUIN 2020

Samedi	6	Marche gourmande Basket club	
Samedi	6	Faites du Tennis Bournezeau Entente Sportive Tennis	salle omnisports
Dimanche	7	Randonnée pédestre Les randonneurs de Bournezeau	départ place de la mairie
Vendredi	12	Gala de danse Rythme Jazz Dance	salle du Mitan
Samedi	13	Gala de danse Rythme Jazz Dance	salle du Mitan
Jeudi	18	Journée nationale commémorative de l'appel du Général de Gaulle	
Dimanche	21	Vide-greniers - Dream Piste	dream piste
Dimanche	21	Kermesse paroissiale Ecole privée "Saint André"	prairie des Humeaux
Samedi	27	Fête champêtre Amicale Laïque Ecole publique "La Courte Echelle"	prairie des Humeaux

### JUILLET 2020

Mercredi	1	Concours de pétanque La pétanque de Bournezeau	parking du stade
Mercredi	8	Concours de pétanque La pétanque de Bournezeau	parking du stade
Lundi	13	Fête nationale et Moules Frites Commune / Les Marsupil'amis	prairie des Humeaux
Mercredi	15	Concours de pétanque La pétanque de Bournezeau	parking du stade
Dimanche	19	Vide-greniers Basket Club Bournezeau	prairie des Humeaux
Mercredi	22	Concours de pétanque La pétanque de Bournezeau	parking du stade
Mercredi	28	Concours de pétanque La pétanque de Bournezeau	parking du stade
Mercredi	29	Collecte de sang Don du sang	salle du Mitan

### AOÛT 2020

Dimanche	2	Fête des chasseurs avec course de tracteurs tondeuses	parc des Humeaux
Mercredi	5	Concours de pétanque La pétanque de Bournezeau	parking du stade
Mercredi	12	Concours de pétanque La pétanque de Bournezeau	parking du stade
Mercredi	19	Concours de pétanque La pétanque de Bournezeau	parking du stade
Mercredi	26	Concours de pétanque La pétanque de Bournezeau	parking du stade

